# Pierre Werner et l'Europe – Actes de la conférence (Luxembourg, 27 janvier 2011)

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

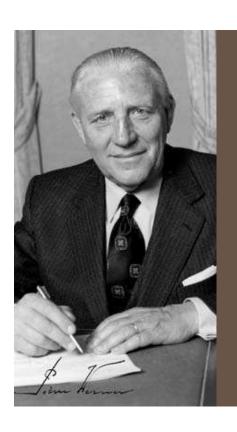
URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/pierre\_werner\_et\_l\_europe\_actes\_de\_la\_conference\_luxem bourg\_27\_janvier\_2011-fr-093e3d72-f456-430c-b933-0fe2afecb937.html$ 



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016





# Pierre Werner et l'Europe

Actes de la présentation officielle du projet de recherche du CVCE et de la conférence de Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe

Luxembourg, 27 janvier 2011

Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe





Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)



# Pierre Werner et l'Europe

Actes de la présentation officielle du projet de recherche du CVCE et de la conférence de Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe

- Luxembourg, 27 janvier 2011 -







#### Le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe

Le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) est un centre de recherche et de documentation luxembourgeois sur le processus de la construction européenne, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il a pour mission la création, la diffusion et le partage de connaissances dans un environnement numérique innovant (www.cvce.lu).



Crédit photos: © CVCE, © Archives familiales Pierre Werner

Crédit photo couverture : © Archives familiales Pierre Werner

Les opinions exprimées dans les contributions qui suivent reflètent l'avis personnel de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions des organisations auxquelles ils appartiennent, ni celles du CVCE.

Cette publication est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions des lois sur la propriété intellectuelle, notamment celles relatives au droit d'auteur. La reproduction de tout ou partie de cette publication est dès lors interdite et est soumise à l'accord préalable du CVCE.



#### La Fondation Pierre Werner

La Fondation Pierre Werner est un établissement d'utilité publique créé le 22 décembre 1993, qui a pour objet de promouvoir et de pérenniser l'œuvre de l'homme d'État luxembourgeois Pierre Werner, ancien président du gouvernement et ministre d'État honoraire du Grand-Duché de Luxembourg.

ISBN 978-99959-708-0-2

2



### Table des matières

Avant-propos	p. 6
Pierre Werner, repères biographiques	p. 9
Programme de la manifestation	p. 11
Duverture par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE	p. 12
Mot d'accueil de Monsieur Pierre Gramegna, directeur de la Chambre le Commerce	p. 13
ntervention de Monsieur Charles Ruppert, président de la Fondation Pierre Werner	p. 15
ntervention de Madame Marie-Anne Werner	p. 18
Présentation du projet de recherche « Pierre Werner et l'Europe » par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE	p. 20
exposé des premiers résultats du projet de recherche consacrés au plan Verner de 1970 par Madame Elena Rodica Danescu, chercheur au CVCE	p. 23
Conférence « Du plan Werner à l'euro : 40 ans de succès et de crises » par Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe	p. 48
e comité de patronage du projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe»	p. 60
chos de la manifestation dans les médias	p. 62





### **Avant-propos**

Le jeudi 27 janvier 2011, l'œuvre européenne de Pierre Werner était au cœur d'une manifestation organisée à Luxembourg par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) et la Fondation Pierre Werner à la Chambre de Commerce du Grand-Duché.

Lors de cet événement, plus de 300 personnalités issues du monde politique et diplomatique mais aussi des milieux bancaire, académique et culturel luxembourgeois et européen ont assisté à la conférence de Jean-Claude Juncker, Premier ministre et président de l'Eurogroupe, intitulée « Du plan Werner à l'euro : 40 ans de succès et de crises ».

Cette manifestation, soutenue par le Fonds national de la recherche, fut également l'occasion de lancer officiellement un des grands projets de recherche du CVCE qui est consacré à l'œuvre et la pensée européennes de Pierre Werner, ancien Premier ministre, ministre des Finances et ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, unanimement reconnu comme l'un des architectes de l'Union économique et monétaire.

La première étape du projet de recherche porte à cet égard plus particulièrement sur le «Plan d'une union économique et monétaire par étapes » (plus connu sous le nom de «rapport Werner» ou encore de «plan Werner») qui fut élaboré par un groupe d'experts sous la présidence de Pierre Werner, et présenté officiellement le 8 octobre 1970 à Luxembourg.

Dans le cadre de ce projet, une convention de collaboration avec la famille Werner réserve aux chercheurs du CVCE un accès privilégié aux archives familiales. Madame Marie-Anne Werner, fille de Pierre Werner, a notamment indiqué qu'«il est de notre responsabilité de les conserver mais aussi de les partager». Longtemps restées inexplorées, ces archives ont déjà dévoilé de nombreux documents originaux qui procurent un nouvel éclairage sur différentes questions liées à la construction européenne, y compris le rôle du Luxembourg et sa politique en la matière.

C'est ce qu'a fait ressortir la présentation d'Elena Rodica Danescu, docteur en économie, chercheur en charge du projet au CVCE, évoquant « l'alchimie du plan Werner ». Elle a mis en exergue que « ce n'est qu'en analysant ces archives privées, et ce dans le contexte d'ensemble de l'œuvre européenne de Pierre Werner, que des conclusions nouvelles peuvent être révélées ». Que Pierre Werner était également reconnu comme « homme de consensus et de conviction » ressort de la projection de témoignages audiovisuels recueillis par le CVCE auprès de membres de la famille Werner et de personnalités l'ayant côtoyé au cours de sa longue carrière politique.

Parmi les travaux préparatoires déjà publiés sur le site du CVCE, figurent notamment des références biographiques et bibliographiques, des repères chronologiques ou encore des extraits d'entretiens audiovisuels réalisés par le CVCE.

Tous les résultats du projet seront publiés à terme, notamment dans un corpus numérique de recherche, au profit de la communauté scientifique. Ce corpus exploitera également d'autres ressources documentaires les plus variées, y compris des archives audiovisuelles et iconographiques.

La manifestation du 27 janvier a également été marquée par la constitution officielle du comité de patronage du projet «Pierre Werner et l'Europe». Ce comité, sous la présidence de Jean-Claude Juncker, est composé de 29 personnalités qui soutiendront les activités de recherche et de valorisation du CVCE dans le cadre du projet.

La soirée académique, dont cette publication est le reflet, nous a montré une fois de plus qu'il reste encore beaucoup à découvrir et à comprendre sur l'Europe unie en construction. Revenir sur cette évolution, revenir aux sources, comme c'est le cas avec le plan Werner, est toujours riche d'enseignements, non seulement pour comprendre le présent, mais aussi pour se projeter dans le futur.

Marianne Backes
Directrice du CVCE





Pierre Werner 29 décembre 1913 – 24 juin 2002

Pierre Werner naît le 29 décembre 1913 à Saint André, près de Lille, de parents luxembourgeois.

Il étudie à la Faculté de droit de l'Université de Paris et à l'École libre de Sciences politiques (1935-1938). Il s'engage dans plusieurs associations estudiantines aussi bien luxembourgeoises qu'internationales, telles que *Pax Romana* dont il devient le vice-président en 1937.

Après avoir passé son doctorat de droit au Luxembourg en 1938, il entre dans une banque à Luxembourg, où il est affecté jusqu'en octobre 1944 au secrétariat de direction. Après le retour d'exil du gouvernement, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, Pierre Werner devient attaché au ministère des Finances luxembourgeois. En 1945, il est nommé commissaire au contrôle bancaire, charge qu'il détient à partir de 1949, conjointement avec celle de conseiller de gouvernement. En ces qualités, Pierre Werner s'occupe activement de l'organisation du contrôle bancaire, du marché du crédit et de la collaboration financière internationale (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Benelux).

Européen de la première heure, Pierre Werner s'investit aux côtés de Jean Monnet dans le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe.

Le 29 décembre 1953, jour de son 40° anniversaire, Pierre Werner se voit confier le portefeuille de ministre des Finances et de ministre de la Force publique au sein du nouveau gouvernement de Joseph Bech, qui occupe le poste de Premier ministre après le décès de Pierre Dupong. Après les élections de 1954, Pierre Werner continue à assumer les fonctions de ministre des Finances et ministre de la Force publique.

À partir des élections de mars 1959, Pierre Werner remplit la fonction de président du gouvernement de façon ininterrompue de 1959 à 1974, puis de 1979 à 1984. Cette fonction est combinée avec plusieurs portefeuilles ministériels:

- 1959-1964: Président du gouvernement et ministre des Finances;
- 1964-1967 : Président du gouvernement, ministre du Trésor, ministre des Affaires étrangères, ministre de la Justice ;
- 1967-1969: Président du gouvernement, ministre du Trésor, ministre de la Fonction publique;
- 1969-1974: Président du gouvernement, ministre des Finances, ministre des Affaires culturelles;
- 1974-1979: Député, chef du groupe parlementaire chrétien-social;
- 1979-1984: Président du gouvernement, ministre du Trésor, ministre des Affaires culturelles.

Il joue un rôle majeur dans la promotion du Luxembourg au rang de place financière internationale.

Dans le sillage du sommet européen de La Haye de 1969 et du plan Barre de 1970, Pierre Werner se voit confier en mars de la même année, à la demande du Conseil de la Communauté économique européenne, la présidence d'un groupe spécial d'études.

**ICVC** 

Celui-ci est chargé de l'établissement d'un plan par étapes de l'Union économique et monétaire. Le travail de ce groupe aboutit au rapport Werner, présenté à Luxembourg le 8 octobre 1970 à la Commission européenne et aux gouvernements des États membres.

Le rapport Werner représente une avancée majeure dans le processus de construction européenne. Il prévoit la création d'une union économique et monétaire impliquant, en matière de politique monétaire, d'importants transferts de responsabilités des États vers la Communauté européenne. La réalisation de cette union économique et monétaire doit s'effectuer en deux étapes. Pendant la première, qui doit durer trois ans et débuter dès le 1er juin 1971, les orientations fondamentales de la politique économique et monétaire sont peu à peu définies en commun. Les relations de change entre les monnaies de la Communauté sont progressivement resserrées et l'amplification des fluctuations entre les pays membres est en général contenue dans des limites relativement stables. La deuxième étape prévoit que les actions entreprises seront poursuivies, mais de manière plus contraignante. Un Fonds européen de coopération monétaire est créé en 1973 (FECOM), qui pratiquera plus tard les interventions nécessaires sur le marché des changes pour maintenir la cohésion monétaire des pays membres. Un conseil chargé de définir la politique macroéconomique des Six est institué.

Prenant pour base le rapport Werner, la Commission de la Communauté économique européenne élabore son propre plan, adopté par les Six le 22 mars 1971. Ce programme, divisé en trois étapes, doit aboutir à une union économique et monétaire avant la fin de la décennie. En dépit de la volonté politique de ses membres, la réalisation de l'Union économique et monétaire, dont la création du serpent monétaire est une des premières initiatives, se trouvera partiellement compromise par la crise monétaire mondiale du printemps 1971 (crise du dollar) et le choc pétrolier de 1973.

Après sa mise entre parenthèses, le plan Werner représente une source d'inspiration pour l'intégration monétaire européenne et pour les nombreuses initiatives politiques (telles que le plan Spierenburg, le rapport Tindemans, le rapport du groupe de Lord Cromer) et scientifiques (propositions des professeurs Mundell, Magnifico) qui ont vu le jour ultérieurement. Le rapport du comité Delors rend justice au plan Werner et l'Union économique et monétaire devient réalité trente-deux années après avoir été préfigurée, avec l'introduction des pièces et billets en EURO, le 1er janvier 2002.

En juillet 1984, Pierre Werner quitte la scène politique. Il restera pourtant très actif dans la vie publique grâce à son engagement dans la promotion de l'Union économique et monétaire ainsi que dans le développement des médias et de l'audiovisuel.

De 1985 à 1987, Pierre Werner est président du conseil d'administration de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) et de 1989 à 1996, il est président du conseil d'administration de la Société Européenne des Satellites (SES). En 1996, il devient président d'honneur de la SES.

En 1991, Pierre Werner publie ses mémoires intitulées « Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs 1945-1985 ».

En hommage à son engagement européen de longue date dans l'édification de l'Europe unie, Pierre Werner reçoit la médaille en or Robert Schuman (1971), ainsi que le prix du Prince des Asturies (1998) « pour sa contribution au processus d'union monétaire qui a culminé dans la création de l'EURO ».

Pierre Werner décède à Luxembourg le 24 juin 2002.





#### **Programme**

18h00 Ouverture de la manifestation par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE

Mot d'accueil de Monsieur Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce

Intervention de Monsieur Charles Ruppert, président de la Fondation Pierre Werner

Intervention de Madame Marie-Anne Werner

Présentation du projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE

Clip audiovisuel «Pierre Werner, une vocation européenne», réalisé par le CVCE

Exposé des premiers résultats du projet de recherche consacrés au plan Werner de 1970 par Madame Elena Rodica Danescu, chercheur au CVCE

18h45 Conférence «Du plan Werner à l'euro: 40 ans de succès et de crises» par Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe

19h45 Clôture de la manifestation par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE

Réception





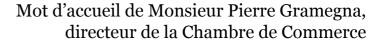


10





## Ouverture par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE





Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la Chambre des députés,
Messieurs les Présidents des institutions européennes siégeant au Luxembourg,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Madame et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs,
Chère Famille Werner,

Au nom du CVCE et de ses partenaires, j'ai le plaisir et le grand honneur de vous souhaiter la bienvenue à la conférence de ce soir.

Je tiens particulièrement à remercier notre conférencier, Monsieur le Premier ministre et président de l'Eurogroupe Jean-Claude Juncker, d'avoir accepté de partager ce soir avec nous ses réflexions sur les 40 dernières années de politique économique et monétaire – du plan Werner à l'euro – jalonnées, comme nous le savons tous, de succès et de crises.

J'adresse aussi mes chaleureux remerciements à la famille Werner qui a bien voulu ouvrir ses archives familiales aux chercheurs du CVCE. J'ai d'ailleurs l'honneur de pouvoir accueillir Madame Marie-Anne Werner à cette tribune.

Je tiens aussi à remercier la Fondation Pierre Werner, qui au-delà de soutenir notre projet de recherche sur Pierre Werner et son action européenne, nous a fourni une aide précieuse dans l'organisation de cet événement et je remercie particulièrement M. Charles Ruppert, président de la fondation, d'être présent ce soir à cette tribune.

Et si aujourd'hui nous sommes réunis ici dans ces belles salles, c'est grâce au concours de la Chambre de Commerce et plus particulièrement de son directeur, Monsieur Pierre Gramegna, qui nous a mis gracieusement à disposition ces locaux et nous a apporté soutien moral et logistique. Merci beaucoup pour votre aide.

Je vous passe la parole, Monsieur le Directeur, pour un mot de bienvenue.



Monsieur le Premier Ministre, Messieurs les Ministres, Messieurs les Députés Excellences, Mesdames, Messieurs,

Lorsque le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe m'a contacté pour organiser cette conférence, je n'ai pas hésité un instant à proposer la coopération et la coorganisation. J'aimerais avec un petit jeu de mot dire qu'aujourd'hui le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe n'a rien de virtuel et qu'il est dans la réalité la plus totale.

Si j'ai accepté avec enthousiasme, c'est qu'il y avait deux excellentes raisons. La première, c'est que l'euro est bien dans l'actualité depuis 2 ans, depuis la crise économique et financière et que d'aucuns se sont plu à souligner ses faiblesses, certains ont même prédit son déclin, voire sa disparition. C'est bien sûr une exagération sans nom.

Je pense qu'on peut regarder la soi-disante crise de l'euro, qui n'est qu'une conséquence de la crise économique et financière, comme une étape dans sa construction et je pense que l'Union Européenne a bien réagi. Si on m'avait dit il y a dix-huit mois que l'Union européenne réussirait à mobiliser 750 milliards d'euros pour fortifier sa monnaie, pour aboutir à terme à une politique économique et monétaire commune, je ne l'aurais pas cru. J'ose donc pronostiquer aujourd'hui que l'euro est plus fort qu'il ne l'était hier et qu'il le sera encore davantage demain.

La deuxième raison pour laquelle j'ai bien volontiers accepté de faire cette conférence ensemble, c'est parce que l'euro nous accompagne depuis 10 ans et qu'il est un pilier fondamental de notre économie et de notre « vivre ensemble » en Europe. Qu'aurait été l'Europe au lendemain de cette crise économique et financière si nous n'avions pas eu l'euro? Nous aurions eu le chacun pour soi, les cavaliers seuls et je me demande bien si l'Europe aurait survécu à cette crise.



12

Et puis, regardons plus près de nous. Le Luxembourg est protégé par cet euro, nous qui n'avions pas de monnaie propre avant d'hériter d'une monnaie commune que nous partageons. Et elle nous protège à plus d'un titre. Tout d'abord parce que les matières premières, au premier rang le pétrole, nous coûtent moins cher grâce à l'euro fort, et dès lors la croissance rapide des prix des matières premières est amortie grâce à la monnaie européenne. Si je regarde les exportations des biens et services luxembourgeois, là aussi l'euro nous donne du répit et de la tranquillité puisque nous exportons 70 % de nos biens dans la zone euro et nous exportons 55 % des nos services dans les pays de l'eurozone.

Deux mots sur les deux stars de la soirée, notre Premier ministre Monsieur Jean-Claude Juncker et Monsieur Pierre Werner. De Monsieur Juncker je dirais qu'il est à tout le moins le double fils spirituel de Pierre Werner. En premier lieu, c'est Pierre Werner qui l'a accueilli dans son gouvernement en 1982. En deuxième lieu, c'est que Jean-Claude Juncker a pu continuer l'œuvre que Pierre Werner avait esquissée dans son fameux rapport.

Je ne sais pas si les Luxembourgeois sont conscients du rôle fondamental que les quatre derniers Premiers ministres luxembourgeois ont joué dans la construction européenne et surtout dans celle de l'euro, mais il est indéniable que le rôle joué par Monsieur Juncker est absolument exceptionnel. Qu'on se rappelle qu'il a signé le traité de Maastricht en 1993, celui qui a vraiment créé l'euro et que de tous les signataires, il est le seul homme politique encore en activité.

Pour conclure sur Pierre Werner, une remarque et un commentaire. Il est souvent associé à l'image d'un homme conservateur et prudent. Je garde de lui, néanmoins, et ceci pour deux raisons, l'image d'un homme extrêmement optimiste. La première, c'est qu'il était tout à fait fervent du projet de satellites qui est devenu une réalité et qui est un grand succès de la diversification économique luxembourgeoise.

Le commentaire final est le suivant. Je me rappelle avoir discuté avec Pierre Werner à la fin des années 80 sur la diplomatie luxembourgeoise et les défis économiques. Il m'écouta tranquillement et poliment et puis, il me répondit: « Monsieur Gramegna, vous avez tout à fait raison. Tous ces problèmes de la vie, de la diplomatie et de la politique, sont des problèmes très sérieux. Mais vous savez, dans la vie, dans la diplomatie et dans la politique, le pire n'est jamais certain. »

Cette phrase m'a accompagné pour le restant de mes jours et elle montre bien que Pierre Werner était un grand optimiste, ce que nous allons continuer à découvrir au courant de cette soirée.

#### Merci.

[Marianne Backes] Je vous remercie, Monsieur Gramegna, pour cet excellent accueil.

Je vous invite maintenant à nous suivre pour cette première partie de la conférence qui vous fera découvrir les bases et la portée du projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» initié en 2010 par le CVCE.

Je suis très heureuse de pouvoir passer la parole à Monsieur Charles Ruppert, directeur de la fondation Pierre Werner – dont l'objet consiste précisément à promouvoir et à pérenniser l'œuvre de cet homme d'État luxembourgeois.

#### 14

### Intervention de Monsieur Charles Ruppert, président de la Fondation Pierre Werner



Excellences, Mesdames, Messieurs,

La Fondation Pierre Werner a été créée fin 1993 dans la foulée d'une conférence sur le thème «Trente ans d'intégration monétaire européenne, du Plan Werner à l'Union monétaire européenne» à Luxembourg-Kirchberg en novembre 1993. De nombreux compagnons de route prestigieux de M. Pierre Werner, qui allait fêter ses 80 ans en décembre, avaient tenu à être présents.

Une fois n'est pas coutume, les dons et les contributions financières pour l'organisation de cet événement dépassaient les attentes et besoins, bref les banquiers s'étaient montrés moins près de leurs sous que d'habitude.

Parmi les initiateurs de la Fondation figuraient quelques jeunes, dont l'un est devenu lui aussi entre-temps ministre des Finances, Monsieur Luc Frieden, qui ont eu l'idée de créer la Fondation Pierre Werner pour promouvoir et pérenniser l'œuvre de ce dernier.

L'objet de la Fondation a deux axes forts:

- d'abord recherche, études et moyens de communication ayant trait à l'unification européenne, à la monnaie ainsi qu'à la démocratie et aux droits de l'Homme.
- ensuite, les activités d'ordre éducatif, culturel, économique et politique, à l'exclusion de toute activité liée à des actions politiques

Une priorité doit revenir aux jeunes, dans un esprit de tolérance et de société multiculturelle.

Je voudrais terminer par trois brèves réflexions en relation avec la personnalité de Monsieur Pierre Werner et son œuvre.

En premier lieu: Pierre Werner était juriste et économiste avec formation à Sciences Po de Paris, ses premières activités étaient celles d'avocat. Pendant les années de



guerre, Pierre Werner travaillait à la Banque Générale, puis a été nommé au poste de Commissaire au contrôle des banques et conseiller de gouvernement. J'ai pu me rendre compte des qualités exceptionnelles d'analyse et de rigueur de Pierre Werner ainsi que de la profonde connaissance de ses domaines de responsabilités. En réalité, il était aussi un grand stratège et maîtrisait discrètement mais efficacement la scène politique.

Dans ses responsabilités internationales ultérieures, il a su valoriser ce savoir et cette expérience, ce qui lui permettait de bien se positionner sur la scène politique de haut niveau.

En deuxième lieu: Pierre Werner était passé par le monde de la finance, en connaissait les rouages et les acteurs. Ainsi, il a su comprendre l'impact de l'introduction aux États-Unis d'une taxe d'égalisation des intérêts (Interest Equalization Tax) sur les emprunts contractés par des non-résidents sur le marché américain. Ceci a conduit à de nouveaux marchés hors des États-Unis, dénommés euromarchés – rien à voir avec l'euro d'aujourd'hui. Pierre Werner a encouragé les banquiers de la place de Luxembourg à s'engager dans cette voie, et le Luxembourg a su s'y tailler la part du lion, notamment en matière d'émissions euro-obligataires (Eurobonds) – rien à voir avec les Eurobonds de demain – d'euro-crédits et des marchés en devises, avec la création notamment de Cedel, maintenant Clearstream. C'était le vrai essor international de notre place financière. En témoignage, Pierre Werner s'exprime comme suit dans un article publié en 1993: « C'est à cette période des années soixante que le professeur Fernand Collin, président de la Kredietbank belge, m'avait mis sur cette piste, à savoir celle des euromarchés. Elle était dans la ligne de mes propres préoccupations concernant la conversion du Marché commun en une Union monétaire. »

En troisième lieu: Pierre Werner suivait de près, avec compétence et sans interférer, le développement et l'essor de la place financière et la soutenait là où c'était de mise. Début des années 80, un nouveau segment de marché a vu le jour, celui de l'écu privé, c'est-à-dire une sorte de monnaie composite sur la base des différentes monnaies des pays membres européens. La place de Luxembourg a pu se développer en centre d'expertise pour ce marché qui s'est développé en une forte activité *sui generis* en écus. Ceci a conduit au système officiel de clearing et de paiement en écus. Les hommes politiques et chefs d'État ont complété l'œuvre des banquiers privés. Le système monétaire européen a été instauré puis l'Union monétaire avec l'introduction de l'euro.

Il a participé une dernière fois très activement à un autre événement prestigieux, à savoir une série de conférences et ateliers en hommage à Charles P. Kindleberger et de lui-même en décembre 1998 avec la participation de la Fondation Pierre Werner: «L'euro en tant que stabilisateur dans le système international», thème peut-être un peu trop ambitieux et risqué dans la perspective d'aujourd'hui. Parmi les nombreux participants, il y avait également l'éditeur des actes et rapports de cette manifestation; il n'était pas encore Prix Nobel en économie, mais l'est devenu plus tard: le professeur Dr Robert Mundell.

Je vous remercie de votre attention.

[Marianne Backes] Je vous remercie, Monsieur Ruppert, pour la confiance que vous nous témoignez.

Tout projet de recherche dépend de la richesse, de l'originalité et de l'intérêt scientifique de ses sources. Depuis quelques années, le CVCE entendait explorer l'action européenne de Pierre Werner. Mais, ce n'est que grâce à l'ouverture privilégiée des archives de la famille Werner aux chercheurs du CVCE que nous pouvons enfin jeter un regard nouveau sur les motivations, les enjeux et la portée de l'action de Pierre Werner, dont notamment son apport à la réalisation de l'Union économique et monétaire.

Ainsi, je ne peux que remercier la famille Werner de la confiance qu'elle nous a témoignée et qu'elle continue de témoigner aux chercheurs du CVCE.

À ce titre, je suis très heureuse de passer la parole à Madame Marie-Anne Werner.

16

11/36



www.cvce.eu

#### Intervention de Madame Marie-Anne Werner



Excellences, Mesdames, Messieurs,

Récemment, un ami m'a présenté son jardin qu'il a patiemment tracé, aménagé et fleuri au cours de quarante ans de sa vie. Il a précisé: «Une pensée insoutenable pour moi serait que ce jardin disparaisse, victime des humeurs et des goûts d'un quelconque nouveau propriétaire. Ce jardin, c'est mon œuvre, il détient quelque chose de moi, qui devrait perdurer après moi ».

Un désir comparable est fréquemment ressenti, et parfois aussi formulé de façon analogue. Or les gens que l'action culturelle, politique ou autre a mis en évidence au cours de leur vie n'ont pas de souci à se faire, leur œuvre ne sera certainement pas oubliée. On pourrait avancer que, pour eux, il y a une deuxième vie après leur mort. Et cette deuxième vie, comme le suggère l'exemple du jardin de mon ami, devrait refléter et remémorer ce qui a été la quintessence de leurs actions.

Au-delà de tout ce qui a été publié du vivant d'une personnalité, il reste après sa mort la masse des archives, ses notes, son courrier. Une grande circonspection est de mise quand il s'agit de dépouiller ces précieuses réserves. En effet, la place publique a vite fait de s'en emparer, et parfois de les accommoder au goût du jour. Un texte tronqué, une interview découpée, un portrait modifié par des artifices technologiques, les documents vont leur chemin parfois selon ce qui motive la personne qui les traite. Ainsi, ce pauvre Jean-Paul Sartre, comme d'autres, a eu sa photo retouchée par l'escamotage de sa cigarette, acte jugé alors comme « politiquement correct », mais qui vient d'être rétracté au profit de la vérité historique.

Tout détenteur d'archives devrait être conscient de sa grande responsabilité à la fois de conserver et de partager. Ces documents précieux viennent aux mains des héritiers que nous sommes comme un patrimoine – le terme contient le mot « père » mais peut également être élargi au sens de la patrie, et la nôtre est désormais insérée dans une grande Europe.

Les détenteurs actuels des archives de Pierre Werner ont été contactés par des chercheurs ayant des desseins clairement formulés, et notamment par le CVCE (Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe) qui organise les festivités de ce jour.

Une convention a vu le jour, qui est basée pour notre part sur les considérations suivantes:

- Le CVCE est une institution bien établie au Luxembourg qui a avec Madame Marianne Backes une directrice dynamique et efficace.
- À travers la banque de connaissance ENA (European NAvigator), il partage les résultats de ses recherches en les rendant accessibles au monde entier.
- Il se distingue par le sérieux de ses méthodes de travail, son équipe étant pluridisciplinaire: le personnel est expert et compétent, les moyens technologiques de son support électronique sont à la hauteur de son ambition.
- Enfin, la personnalité de Madame Elena Rodica Danescu a été un argument déterminatif pour la collaboration de la famille Werner avec le CVCE. Madame Danescu s'est, en quelque sorte, promenée « dans les jardins de mon père ». À la fin des années 90, elle a publié une traduction abrégée en roumain des « Itinéraires luxembourgeois et européens » de Pierre Werner. Pour ce faire, elle lui a rendu de nombreuses visites, découvrant son univers politique dans le dialogue, à une époque de sa vie où il embrassait volontiers son passé avec le regard de celui qui fait revivre des épisodes marquants de sa vie.

Excellences, Mesdames, Messieurs, je reviens à l'image du début de mon intervention. Pierre Werner, comme l'ami cité, était un jardinier passionné. Il reconnaissait même au jardinier le privilège sur l'homme politique de pouvoir constater plus clairement les effets immédiats de son travail. Son autre magnifique jardin à lui, sa vie vécue, sa carrière politique, ses activités, ses choix, ses réalisations, tout cela, je le crois, perdure après sa mort, et notamment grâce à l'effort de ceux qui continuent de s'y intéresser, de ceux qui y consacrent leurs recherches. Mes frères et sœur se joignent à moi pour remercier de tout cœur Madame Backes et son équipe pour avoir mis en route le projet de recherche «Pierre Werner» et organisé cette brillante manifestation. Notre reconnaissance va à Madame Danescu en particulier pour son travail d'une grande compétence marquée d'endurance, de ténacité, de savoir-faire et surtout d'enthousiasme.

[Marianne Backes] Je vous remercie, Madame Werner, pour votre contribution au projet.



18

19

# Présentation du projet de recherche « Pierre Werner et l'Europe » par Madame Marianne Backes, directrice du CVCE



Le projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» est actuellement un projet majeur du CVCE. Ce projet s'insère dans l'un de nos axes de recherche qui porte sur les acteurs de la construction européenne.

Dans un premier temps, nous allons analyser à travers les yeux et la contribution de Pierre Werner les différentes étapes qui ont conduit à l'Union économique et monétaire, dont plus particulièrement la genèse du rapport Werner, pour ensuite se pencher plus en détail sur des questions qui ont mobilisé l'ancien Premier ministre, telles que la bataille des sièges, le compromis de Luxembourg, l'adhésion britannique ou encore la coopération Benelux et l'UEBL.

Ce projet, initié en 2010 sous la direction d'Elena Rodica Danescu – chercheur au centre –, puise notamment son originalité dans le fait qu'il se base sur les archives familiales de Pierre Werner – ouvertes pour la première fois à une exploitation scientifique systématique. Longtemps restées inexplorées, elles contribuent à donner un nouvel éclairage sur certains aspects de la construction européenne, y compris le rôle du Luxembourg et sa politique en matière européenne. Au cours de ce projet de recherche, d'autres archives, d'autres sources – nationales et européennes – seront exploitées permettant d'approfondir, de diversifier et de confronter les analyses en cours.

Le projet de recherche comporte aussi un volet de « mémoire orale ». Il s'agit d'une collection de témoignages audiovisuels de personnalités luxembourgeoises et européennes, de membres de famille et de collaborateurs ayant côtoyé Pierre Werner durant sa longue carrière ¹.

<sup>1</sup>Le CVCE a recueilli 21 témoignages, consultables sur www.cvce.lu, avec (par ordre alphabétique): Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, Mark Eyskens, ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, Luc Frieden, ministre des Finances, Albert Hansen, ancien secrétaire génera du gouvernement et ancien chef de cabinet de SAR le Grand-Duc, Edmond Israel, président d'honneur de Clearstream international, Jean-Claude Juncker, Premier ministre et ministre d'État, président de l'Eurogroupe,

Je souhaiterais profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnalités – dont de nombreuses sont parmi nous ce soir – et qui, en nous accordant ces interviews, ont accepté de partager leurs expériences et leurs réflexions. Je les remercie très chaleureusement pour leur confiance et leur disponibilité. La recherche en histoire ne peut porter ses fruits que si nous prenons soin d'en faire connaître les résultats au plus grand nombre. Voilà l'ambition du CVCE!

Se servant d'un environnement numérique innovant, le centre publie non seulement le résultat de ses analyses, mais des collections raisonnées et extensives de sources primaires et de ressources corrélées, sélectionnées ou créées pendant le processus de la recherche. Accessible à travers le Web, à la communauté scientifique et au-delà à chaque personne intéressée par la construction européenne, le nombre de documents consultés à travers les collections numériques du CVCE ont souvent dépassé les 800 000 et parfois même le million de documents consultés par mois.

Tous les résultats du projet «Pierre Werner et l'Europe» seront ainsi publiés à terme dans un corpus numérique de recherche. Il s'agit d'un *work in progress* et une première publication des résultats – qui porte plus particulièrement sur la genèse du « Plan d'une union économique et monétaire par étapes» plus connu donc sous le nom de « rapport Werner » – est prévue pour la rentrée académique 2011. Aujourd'hui, vous trouverez déjà un certain nombre de travaux préparatoires sur le site du centre, notamment des références biographiques et des repères chronologiques, une bibliographie exhaustive évolutive de et sur Pierre Werner, ou encore des extraits des entretiens audiovisuels issus de notre projet d'histoire orale.

La suite du projet couvrira l'ensemble de la pensée et de l'œuvre de Pierre Werner dans la sphère européenne, y compris le rôle du Luxembourg dans la construction européenne au cours des deux décennies durant lesquelles il présida le gouvernement luxembourgeois. Le projet de recherche s'inscrit ainsi dans la durée sur les 3 à 4 années à venir, d'autres manifestions et publications verront le jour tout au long de cette période.

Knowing the past to build the future: tel est l'adage du centre. Et c'est aussi le message que nous voulons transmettre ce soir.

Mais il reste encore beaucoup à découvrir, à comprendre sur l'histoire de cette Europe unie en pleine construction. À nous de l'analyser, de la raconter et de transmettre le savoir par une diffusion la plus large possible.

21

Jean-Jacques Kasel, membre de la Cour de Justice de l'UE, Jacques de Larosière, ancien directeur général du FMI, Wilfried Martens, ancien Premier ministre de Belgique, Adrien Meisch, ancien ambassadeur, Jean Mischo, ancien avocat général à la Cour de Justice de l'UE, Guy de Muyser, ancien maréchal de la Cour, Charles-Ferdinand Nothomb, ministre d'État de Belgique, Lex Roth, ancien directeur du SIP, Charles Ruppert, président de la Fondation Pierre Werner, René Steichen, président de la SES, Hans Tietmeyer, ancien membre du «comité Werner» et ancien président de la Bundesbank, Mme Marie-Anne Werner et M. Henri Werner. Les interviews de Jacques Santer, ministre d'État honoraire, ancien président de la Commission européenne, et de Jean-Claude Trichet, président de la BCE, sont prévues courant 2011.

Pour le faire, nous pouvons compter sur le soutien de personnalités éminentes qui ont accepté de faire partie du comité de patronage du projet de recherche « Pierre Werner et l'Europe ». Ce comité est officiellement constitué ce soir en marge de la manifestation et je tiens à remercier profondément l'ensemble de ces personnalités – et vous êtes nombreux à être parmi nous ce soir – d'avoir accepté de partager cette aventure avec nous<sup>2</sup>. Un grand merci pour votre confiance et votre engagement.

C'est avec grand plaisir que je vous présente maintenant la responsable du projet « Pierre Werner et l'Europe » au CVCE: le docteur en économie Elena Rodica Danescu.

Elle a rencontré à plusieurs reprises Pierre Werner lors de la préparation de sa thèse de doctorat ayant comme sujet « Le retour progressif et l'élargissement de l'économie de marché dans l'œuvre de Pierre Werner » et elle a ensuite étroitement travaillé avec lui pour la traduction d'une sélection de textes de ses mémoires « Itinéraires luxembourgeois et européens ».

Elle va nous présenter quelques résultats de la recherche en se focalisant sur le rôle de Pierre Werner dans l'élaboration du plan du même nom et en se basant notamment sur des documents issus des archives familiales.

22



Exposé des premiers résultats du projet de recherche consacrés au plan Werner de 1970 par Madame Elena Rodica Danescu, chercheur au CVCE



Monsieur le Premier Ministre, Madame Werner, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au nom de l'équipe du projet « Pierre Werner et l'Europe », permettez-moi tout d'abord d'adresser nos remerciements respectueux à la famille Werner d'avoir ouvert à la recherche ses précieuses archives familiales et de nous avoir donné ainsi l'occasion d'exposer les premiers résultats de nos travaux devant cet éminent public, qui nous honore ce soir de sa présence.

Économiste et juriste, homme politique et diplomate, acteur de marque de la construction européenne et notamment de l'intégration monétaire, participant à l'édification du Luxembourg contemporain, membre des milieux académiques, très présent dans les réseaux économiques européens et outre-Atlantique et intellectuel catholique militant, Pierre Werner est une personnalité plurivalente qui a traversé le XX° siècle.

Entré dans la vie politique luxembourgeoise à l'aube des années 1950, Pierre Werner sera intimement associé – et dès le début – aux grands dossiers de la construction européenne. Amené à agir en Luxembourgeois et Européen à la fois, il laissera son empreinte sur des événements-charnière de cette édification. La bataille des sièges et la consécration du Luxembourg comme l'une des trois capitales des institutions communautaires, le programme d'urbanisation et l'aménagement du « quartier européen » de Kirchberg (atout majeur du pays dans la «bataille des sièges »), le « compromis de Luxembourg », le « plan Werner » : voilà quelques aboutissements dans lesquels sa contribution a été essentielle.

23

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Liste des membres du comité de patronage « Pierre Werner et l'Europe », p. 60.

Sur le plan luxembourgeois, il a beaucoup œuvré à la diversification économique: la consolidation et le rayonnement de la place financière internationale à partir des années 1960, l'éclosion de l'idée du pavillon maritime luxembourgeois, l'audiovisuel (surtout le projet des satellites ayant conduit à la création de la SES) font partie de ses initiatives originales et visionnaires.

Par ses idées et ses actes de toute une vie, Monsieur Pierre Werner a beaucoup contribué à ce que le Luxembourg renforce son spécifique et consolide son identité nationale par une large ouverture internationale.

Pourtant, sa retenue légendaire, la discrétion de son caractère, ainsi que son talent de mettre en évidence toujours les autres – collègues, collaborateurs ou simples citoyens – ont fait que beaucoup de ses aboutissements restent dans la conscience collective avec un auteur «collectif». Or, la vérité historique est une autre: on peut mettre des noms (son nom en l'occurrence) sur des aboutissements réputés « collectifs ».

C'est la recherche historique et le souhait de mettre en lumière des faits et éléments inédits ou peu connus qui ont motivé nos démarches et ce sont les archives familiales Pierre Werner qui nous apportent un nouvel éclairage.

Dans une première étape, nous avons ciblé le « rapport Werner ».

Les travaux du groupe Werner se sont déroulés en comité restreint et dans une atmosphère confidentielle. «L'alchimie du plan Werner» ne ressort nullement des archives officielles. Il n'y a aucun compte-rendu des réunions où les controverses étaient significatives et les désaccords importants! C'est seulement en analysant ses archives privées et ce dans le contexte d'ensemble de l'œuvre européenne de Pierre Werner, que des conclusions nouvelles ont pu être révélées.

Parmi les quinze réunions officielles du groupe Werner, dix se sont déroulées à Luxembourg<sup>3</sup> et notamment les réunions-clés: la réunion préparatoire, la mise en route, l'élaboration du plan intérimaire, le lancement de l'approfondissement des travaux, le parachèvement et la présentation du plan final. Le Luxembourg devient ainsi un centre de réflexion en matière d'intégration monétaire européenne et sa réputation de capitale permanente des Communautés et de « terre de consensus et de compromis » est consolidée.

#### 1. Désignation de Pierre Werner à la tête du groupe d'experts: raisons et circonstances

À l'issue du sommet de La Haye (1-2 décembre 1969), les Six décident de mettre en place un groupe d'experts chargé d'explorer les possibilités de progrès « vers une union économique et monétaire par étapes ». Le 6 mars 1970, Pierre Werner est chargé de présider ce groupe. Le choix porté sur Pierre Werner ne fut pas le fruit du hasard.

Sur sa nomination comme président du groupe *ad-hoc*, nous avons identifié, suite à nos recherches approfondies, **trois versions différentes**.

Une première version est donnée par Pierre Werner lui-même dans ses mémoires, précisant que c'est « le baron Snoy, ministre belge des Finances [qui lui] téléphona le 25 février 1970 pour savoir s'[il] accepterai[t] d'assumer la présidence du groupe, proposée par lui-même et Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances de la République française. Ils y voyaient l'avantage que le pouvoir politique y était ainsi représenté et mettaient cette structure en parallèle avec le comité Spaak qui avait rédigé le traité de Rome ».

La deuxième version provient de Bernhard Molitor<sup>4</sup>, qui révèle que «[...] c'est M. Raymond Barre qui a proposé M. Pierre Werner – hautement respecté tant pour ses compétences politiques, économiques et financières, que pour son engagement européen – pour la présidence du groupe[...]. Raymond Barre estimait qu'il fallait que ce soit un ministre d'un État membre qui fasse cette proposition à la conférence des ministres des Finances à Paris, qui suivait l'adoption des propositions par la Commission. Il en a parlé au ministre belge des Finances, le baron Snoy, qui trouvait l'idée excellente. Mais celui-ci n'a pas présenté sa proposition au premier tour de table et c'est le ministre allemand de l'Économie, Karl Schiller, qui a pris la relève »<sup>5.</sup> Cette version est également confirmée par Madame Marie-Anne Werner<sup>6</sup> qui a assisté en 1999 à une discussion à ce sujet entre Pierre Werner et Raymond Barre.

Gaston Thorn livre la troisième version dans une interview de 1998 en affirmant: «Si Pierre Werner n'avait pas commencé - et si bien commencé - je ne sais pas, peutêtre aurions-nous l'euro quand-même un jour, mais certainement pas maintenant![...] Quand Pierre Werner a fait son rapport, c'est moi qui l'ai proposé. J'étais ministre des Affaires étrangères et c'était au conseil des ministres des Affaires étrangères où on s'est dit: "Qu'est-ce qu'on fait?". C'était la vieille querelle [...]: les uns disaient qu'il faut parfaire d'abord l'union économique et de là on débouchera sur la monnaie; les autres disaient: "Il faut faire la monnaie et alors, l'économie suivra". Bien sûr, ce qu'il fallait faire, c'était les deux! Ce qu'on a fait finalement, mais ca a mis beaucoup de temps. Et alors quand on a dit: "À quel groupe de travail donnera-t-on ce rapport à faire et qui le présidera?", c'est moi qui ait proposé Pierre Werner et certains étaient surpris[...] Un collègue des Affaires étrangères<sup>8</sup>, et non des moindres, est venu me trouver en me disant: "Gaston, retire cette proposition! On a décidé de faire ce rapport, mais les uns avec plus d'enthousiasme que d'autres! Il se peut très bien qu'on arrive à un moment à vouloir tuer cette idée et c'est difficile de la tuer si le Premier ministre (Werner) est à la tête de ce groupe de travail." Je lui ai dit: "Vois-tu? C'est précisément pour cela que je voudrais qu'il le soit! "Voilà le lancement du rapport Werner».

**CVC** 

25

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Deux à Bruxelles, une à Paris, une à Rome et une à Copenhague, en marge de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque Mondiale.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Ancien Directeur des Economies nationales et de la Conjoncture à la Direction des Affaires économiques et financières de la Commission des CE (1968-1975) et, ensuite, Directeur au ministère des Affaires économiques du gouvernement fédéral allemand (1979-1994).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bernhard Molitor: « Les origines du plan Werner ». Dans "Le rôle des ministères des Finances et de l'Economie dans la construction européenne (1957-1978) ", 2 tomes, Paris. Publication des Journées préparatoires tenues à Bercy le 14 novembre 1997 et le 29 janvier 1998. Comité pour l'Histoire Economique et Financière de la France, 2002. tome 2. pp 109-111.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Source: Interview de Marie-Anne Werner par Elena Danescu - Extrait: « Pierre Werner et l'union économique et monétaire» / prise de vue: Alexandre Germain.- Paris: CVCE [Prod.], 01.06.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:30, Couleur, Son original). Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, Château de Sanem, L-4992 Sanem (Luxembourd), www.cvce.lu.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Source: Intervention de Gaston Thorn dans le document audiovisuel «Les pères de l'Europe: Pierre Werner » (production CLT-UFA, durée 1:06:24 heure), Luxembourg, 1998, (Archives familiales Pierre Werner).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Il pourrait s'agir de la réunion des ministres des Affaires étrangères qui s'est déroulée à Bruxelles le 27 janvier 1970. C'est donc avant celle des ministres des finances (Paris, 23-24 février 1970), lors de laquelle le nom de Pierre Werner comme président du groupe d'experts devient public.

La version de GastonThorn semble très pertinente: les ministres des Affaires étrangères des Six se sont réunis entre le 19 et le 21 décembre 1969 et des discussions portant sur l'harmonisation des politiques économiques et la coopération monétaire suite aux conclusions du sommet de La Haye figuraient sur leur agenda<sup>9</sup>. Il est fort probable que suite à l'accord de principe des ministres des Affaires étrangères et afin que la proposition émane de la formation ministérielle spécialisée, que le baron Snoy lança le nom de Pierre Werner. On pourrait également supposer que ce fut une initiative belgo-luxembourgeoise, et non du Benelux, compte tenu de certaines réticences initiales du ministre néerlandais Witteveen dont Pierre Werner nous a fait part dans ses mémoires.

Trois motivations principales semblent être à l'origine du choix de Pierre Werner comme président du groupe d'experts. Premièrement, la problématique mise en exergue par le sommet de La Haye devait être assuré par des responsables de politique économique et financière des États membres. Ensuite, ces personnalités devaient être particulièrement attachées à l'œuvre d'intégration européenne et jouir d'une expérience notable en la matière. Enfin, la solution retenue devait susciter une acceptation aussi large que possible au niveau des gouvernements.

C'est ainsi que prit corps l'idée de réunir les présidents du comité monétaire, du comité des gouverneurs des banques centrales, du comité de politique économique à moyen terme, du comité de politique conjoncturelle et du comité budgétaire. Ils étaient tous des personnalités importantes, écoutées pour leur compétence, réputées pour leurs expériences et respectées pour leur engagement européen. La composition du groupe était telle que parmi les Six, seul le Grand-Duché n'était pas représenté: aucun Luxembourgeois ne présidait l'un de ces comités. C'est alors que le nom de Pierre Werner fut avancé.

Mais **deux arguments de poids** entreront alors en jeu: son expertise en matière économique et monétaire et sa réputation d'« homme de consensus».

Pierre Werner était reconnu et respecté pour son expertise en matière économique et monétaire, problématique pour laquelle il nourrissait une véritable passion. Ses archives privées nous dévoilent des dossiers documentaires détaillés d'une surprenante richesse, qu'il a constitués méthodiquement et classés lui-même dès 1952. Elles contiennent des textes, pour la plupart manuscrits, au sujet de l'intégration monétaire européenne, accompagnés de nombreux articles, souvent commentés, parus dans la presse luxembourgeoise, européenne et internationale.

L'exploration de ces archives familiales montre que dès la fin des années 1950, Pierre Werner s'affirme comme un militant de la première heure en faveur d'une monnaie européenne commune. Puisant son inspiration dans les enseignements de l'Union monétaire avec la Belgique et soutenant la nécessité de la fixité des taux de change entre les monnaies européennes, il propose la création d'un institut monétaire (embryon d'une banque centrale communautaire) en charge de cette politique, en rejoignant ainsi les thèses énoncées par Robert Marjolin (auteur du programme d'action pour le deuxième étage de la Communauté économique européenne) et par Robert Triffin (économiste belgo-américain, conseiller économique du président Kennedy et de Jean Monnet), tout en anticipant les grandes lignes d'action proposées

par la Commission <sup>10</sup>. Fidèle à sa ligne d'équilibre et de la juste mesure, il considérait que l'édification graduelle de la solidarité monétaire doit être menée en parallèle avec la coordination des politiques économiques des États membres.

Pierre Werner est parmi les premiers à souligner la nécessité de prendre en considération le rôle de la livre sterling dans une monnaie européenne commune, dans la perspective d'une adhésion inéluctable de la Grande-Bretagne à la Communauté, qu'il a soutenue et pour laquelle il a beaucoup œuvré.

Vu ses écrits antérieurs, Pierre Werner avait des convictions monétaristes, qu'il n'hésite pas à mettre en avant en tant que ministre des Finances pour la sauvegarde des intérêts vitaux du Grand-Duché de Luxembourg liés à la consolidation de la place financière internationale<sup>11</sup>.

Mais en tant que président du comité d'experts, il a agi avec une objectivité exemplaire et dégageant finalement un parallélisme entre la coopération économique et la coordination monétaire.

D'ailleurs, le « rapport Werner » pourrait être considéré comme un autre « compromis de Luxembourg », compte tenu qu'il a pu fédérer autour d'une position commune les économistes et les monétaristes.

Aux yeux de Pierre Werner, réaliser des progrès décisifs vers l'union monétaire ne nécessiterait pas d'entamer la souveraineté nationale des pays communautaires vu que, tel que « l'histoire des confédérations et fédérations montre à suffisance, le dernier bastion de la souveraineté nationale n'est pas la monnaie, mais l'impôt, en tant que distributeur du revenu national » 12. Jusqu'à l'achèvement de l'objectif d'une monnaie européenne de réserve, des parités quasi-fixes entre les monnaies européennes devraient être maintenues. D'éventuels changements ne seraient possibles qu'en suivant des procédures d'approbation communautaires, où les consultations préalables seraient de rigueur. Parallèlement, « l'unité de compte européenne inscrite dans le traité devra se généraliser comme dénominateur commun des transactions entre les Six » 13.

**CVC** 

27

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>European Yearbook 1969. Dans: «European Yearbook, vol XLVII, 1999», Martinus Nijhoff Publishers (Ed), Kluwer Law International, Dorderecht, 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Pierre Werner, en pointe sur l'intégration monétaire des Six, a lancé le premier certaines propositions présentes dans le plan Barre I (12 février 1969) suggérant, dès l'automne 1967, lors d'une réunion des ministres des Finances: « la nécessité de la révision des marges de fluctuation des monnaies européennes, la création d'un réseau de soutien pour lutter contre les mouvements spéculatifs, l'unification des unités de compte». Les propositions de la Commission rejoignent celles que Pierre Werner avait énoncées un mois auparavant dans son «programme d'action en cinq points», qui trace une voie pratique pour l'intégration monétaire européenne et où le principe de la consultation préalable, renforcé ensuite par la nécessité de l'unanimité et la prévention de tout acte unilatéral, est déjà prévu. La solidarité UEBL et Benelux ressortent aussi.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Dans le but de réglementer les mouvements des capitaux au niveau communautaire, l'harmonisation de la fiscalité en la matière vient à l'ordre du jour du Conseil des ministres des Finances CEE du 16 janvier 1967. Cette «nécessité prioritaire», soutenue par la France était en mesure d'affecter un intérêt luxembourgeois capital «en bouleversant profondément la législation financière du Grand-Duché, dont certains éléments ont été à la base de la fortune du Luxembourg comme place financière internationale». Lors de la réunion du Conseil des ministres du 4 mars 1968, fondant son jugement sur le parallélisme entre la libre circulation des marchandises (qui devait être réalisé au 1<sup>er</sup> juillet 1968) et la libre circulation des capitaux, Pierre Werner propose de donner la priorité à l'harmonisation monétaire et d'aborder ultérieurement l'harmonisation fiscale. En effet, les difficultés de la livre sterling, puis du franc français, mettront à l'avant-plan les questions monétaires. Les spécificités financières luxembourgeoises ont été ainsi sauvegardées.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Pierre Werner, «Déclaration de Monsieur Pierre Werner, Ministre d'État, président du gouvernement luxembourgeois, faite à la conférence des Chefs d'État ou de gouvernement», La Haye, 1er décembre 1969. Dans: «Bulletin de documentation» n° 14 du 10 décembre 1969, Luxembourg, Service Information et Presse, Ministère d'État, Grand-Duché de Luxemburg, décembre 1969, pp 3-7.

<sup>13</sup> lbid

Pierre Werner va encore plus loin, en suggérant une attitude communautaire concertée à l'international. Il propose ainsi la mise sur pied d'un fonds monétaire européen destiné à gérer les opérations de concours mutuel et les crédits monétaires consentis à des pays tiers. Une attitude commune et une gestion en commun des Droits de Tirage Spéciaux sur le Fonds monétaire international est également proposée tout comme la fusion des quotas au Fonds monétaire international. Pour ces aboutissements, la durée d'une décennie paraissait longue au président du gouvernement luxembourgeois, mais fixer une période réelle semblait prématuré. « Quoi qu'il en soit, la délégation luxembourgeoise serait heureuse de voir figurer dans notre communiqué l'allusion à la volonté de réaliser une union monétaire endéans une période à fixer par la mise en place successive d'arrangements, de mécanismes ou d'organismes appropriés, s'appuyant sur la coordination des politiques économiques qu'ils sont appelés à stimuler » 14.

Outre sa compétence, Pierre Werner était également reconnu comme homme de consensus et de conviction. Réputé pour avoir contribué de manière décisive au «compromis de Luxembourg » en janvier 1966, le Premier ministre luxembourgeois était considéré comme une personnalité capable de sortir la Communauté de l'impasse.

D'ailleurs, cette médiation européenne couronnée de succès dans un moment difficile alimente l'idée d'une éventuelle candidature de Pierre Werner à la présidence de la Commission des CE, qu'il a refusée, en choisissant de poursuivre son mandat électif national <sup>15</sup>.

Ce fait historique n'est pas sans nous rappeler l'histoire récente! Presque quarante ans plus tard, le Premier ministre Jean-Claude Juncker fera le même choix.

D'ailleurs, depuis l'époque de Pierre Werner – mais ce fut le cas bien avant, du temps de Joseph Bech –, les hommes d'État luxembourgeois étaient considérés comme «hommes providentiels » capables de sortir la construction européenne de l'impasse.

#### 2. Contribution personnelle de Pierre Werner aux travaux du groupe

L'action de Pierre Werner dans la coordination du groupe d'experts est doublée par une contribution personnelle de substance sur le fond rapport.

Sur la méthode de travail du groupe, Pierre Werner fournit les grandes lignes du plan concernant les voies à emprunter pour arriver à la monnaie unique.

Entre le sommet de La Haye et le début des travaux du comité d'experts, plusieurs gouvernements ont présenté des propositions pour la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire. C'est ainsi que voient le jour les mémorandums belge <sup>16</sup>, allemand <sup>17</sup> et luxembourgeois <sup>18</sup>. Ayant pris les noms de leurs promoteurs – le plan Snoy <sup>19</sup>, le plan Schiller <sup>20</sup> et le plan luxembourgeois (déjà élaboré et défendu par le Premier ministre Pierre Werner) – ces trois positions gouvernementales ont été analysées

lors de la réunion du Conseil des ministres des Finances qui s'est déroulée à Paris le 24 février 1970, sous la présidence du ministre français Valéry Giscard d'Estaing.

Alors que les plans allemand et belge portaient les noms de ceux qui les défendaient (et n'étaient pas leurs auteurs), Pierre Werner n'a jamais souhaité donner son nom au document qu'il a lui-même conçu et rédigé. Il a souhaité que ce plan soit intitulé « le plan luxembourgeois » <sup>21</sup> – et non pas « le plan Werner I » comme la Commission des CE l'avait proposé (à l'instar des « plans Barre I et II »). Ce fait peut donner une clé de lecture de la personnalité pleine de modestie de Pierre Werner!

À l'occasion de la réunion préliminaire, le président Werner donne à ses collègues un premier aperçu comparatif des propositions avancées par les gouvernements allemand, belge et luxembourgeois mettant en exergue leurs principales étapes, avec les zones de consensus et de désaccords ainsi relevées. Le président Werner réalise une synthèse de ces différents rapports, dont deux points essentiels sont la mise en commun des réserves des Six et la création d'une banque centrale communautaire <sup>22</sup>.

C'est une approche que la Commission des CE s'appropriera entièrement et imprégnera par la suite toutes ses actions liées au plan par étapes <sup>23</sup>. La vision comparative, les repères temporels et la mise en évidence du contenu des étapes tels qu'ils sont mis en évidence dans ces notes, ainsi que leur antériorité, nous laissent penser qu'ils ont servi comme source d'inspiration pour le document de la Commission, dans lequel l'analyse comparative respecte la structure et l'esprit du schéma de Pierre Werner.



<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15 «</sup> Pendant le premier semestre 1967, des bruits circulaient au sujet d'une éventuelle candidature de Pierre Werner à la présidence de la Commission des CE. Compte tenu de ses résultats au Conseil des Ministres... ». Source: Pierre Werner: « Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et Souvenirs: 1945-1985 », 2 tomes, Éditions Saint-Paul, Luxembourg, 1992, tome 2.

<sup>16</sup> Le plan belge est daté du 27 janvier 1970. Source: Archives historiques de la Commission européenne, Dans: Identifiant 1969-1971, « Groupe plan par étapes », Vol.1.

 <sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Le plan allemand a été publié le 12 février 1970 dans «Tagesnachrichten» du Bundesministerium für Wirtschaft,
 27.2.1970, n°6122. Reproduit récemment dans HansTietmeyer, «Währungsstabilität für Europa. Beiträge, Reden und Dokumente zur europäischen Währungsintegration aus vier Jahrzehnten», Baden-Baden, Nomos, 1996, pp. 88-94.
 <sup>18</sup> Le plan luxembourgeois a été publié le 23 février 1970. Source: «Bulletin de documentation», no.1 du 23 février 1970,

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Le plan luxembourgeois a été publié le 23 février 1970. Source: «Bulletin de documentation», no.1 du 23 février 1970, 26° année, Luxembourg, Service Information et Presse, Ministère d'État, Grand-Duché de Luxemburg, 23 février 1970.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Le comte Jean-Charles Snoy et d'Oppuers (1907-1991), homme politique belge, membre du Parti Social Chrétien. En tant que secrétaire général du ministère des Affaires économiques de Belgique, il présida notamment la délégation belge lors de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom. Il fut l'un des négociateurs et signataires du traité de Rome le 25 mars 1957. Élu député à la Chambre des représentants en mai 1968, il devint, la même année, ministre des Finances dans le gouvernement Eyskens-Cools, poste qu'il occupa jusqu'en 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Karl August Fritz Schiller (1911-1994), homme politique allemand, membre du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD). Ce professeur de l'université de Hambourg (1947) dans le domaine de la théorie économique devient en 1966 ministre fédéral de l'Économie d'Allemagne de l'Ouest dans la grande coalition du chancelier Kurt Georg Kiesinger et du vice-chancelier Willy Brandt. Il est reconduit dans ses fonctions dans le gouvernement de Willy Brandt et devient ministre de l'Économie et des Finances. Ensuite, il assume les fonctions de ministre de l'Économie et des Finances en 1971 et 1972. Il démissionne de ses fonctions le 7 juillet 1972 afin de signifier son désaccord avec la politique économique du gouvernement, en critiquant notamment la hausse de la dette publique. Il renonce aussitôt à son mandat de député au Bundestag et se retire de la vie politique, après son exclusion de la SPD.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Dans le plan luxembourgeois, Pierre Werner prévoit ainsi sept étapes réparties sur une période de 7 à 10 ans, dont l'ordre et la dynamique pouvaient être changés selon les données économiques ou financières de l'évolution réelle. Le cadre politique général devait faire preuve d'une certaine souplesse, sans « un nombre trop restreint de seuils politiques, nécessairement condensés et difficiles à franchir ».

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Il s'agit des notes manuscrites de Pierre Werner en préparation de l'ouverture des travaux du groupe Werner. On constate que le document contient diverses remarques au sujet des plans Snoy, Schiller, et Barre I (que la Belgique, l'Allemagne et la Commission ont présentés à la réunion des ministres des Finances le 24 février 1970), qui émaillent ainsi la position de Pierre Werner (qui a pris la forme du plan luxembourgeois, présenté à la même occasion). Cette note – dont la rédaction pourrait être localisée entre le 25 février et le 10 mars 1970 – a été aussi à la base de son discours d'inauguration des travaux du comité Werner.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> La Commission met en place un groupe de travail interdirections sur l'union économique et monétaire, « chargé d'effectuer les travaux nécessaires pour alimenter en réflexion et en documentation le représentant de la Commission dans le groupe Werner ». Les directeurs et le secrétaire du Comité monétaire y étaient associés. Ce groupe s'active et verse le 18 mars 1970 pour le volet documentaire du groupe Werner une comparaison entre les quatre plans par étapes vers une union économique et monétaire – les plans gouvernementaux allemand, belge et luxembourgeois et le plan de la Commission – rendus publics en février 1970.



Affiche de la manifestation du 27 janvier 2011



Les intervenants



Un public nombreux

30 31

**CVC** 



Discours de MonsieurJean-Claude Juncker



Présentation de Madame Elena Rodica Danescu



Madame Marie-Anne Werner avec le portrait de son père

32

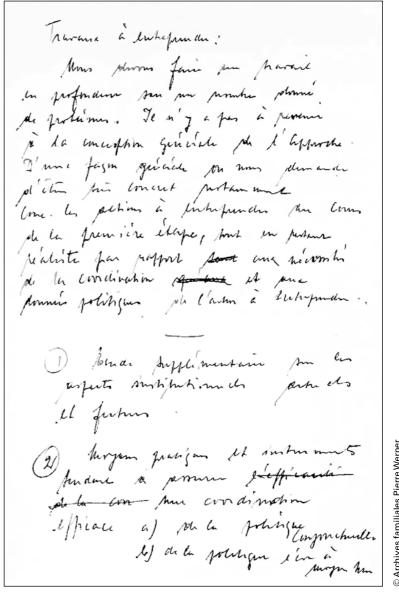


www.cvce.eu

Sur le fond du rapport, il en résulte un plan par étapes vers une union économique et monétaire. Pierre Werner a ainsi proposé – et le groupe a fait sienne – la méthode du plan: avec un point de départ, un point d'arrivée souhaité et des voies possibles pour lier les deux points. Il s'agit en fait de la vision « du plan luxembourgeois en cinq points pour une union monétaire » que Pierre Werner avait présenté le 26 janvier 1968 à la tribune de *Europaforum* à Saarbruck, à laquelle il été invité aux côtés de Jean Monnet et de Walter Hallstein en suscitant l'intérêt et l'accueil favorable des milieux politiques et publics européens.

Après avoir assumé la médiation décisive pour remettre ensemble les forces en place et obtenir un accord autour du plan intérimaire (22 mai 1970), c'est Pierre Werner qui proposa les lignes d'approfondissement des travaux du groupe d'experts.

Le 29 mai 1970, devant les ministres des Finances des Six réunis à Venise et ensuite devant le Conseil réuni les 8 et 9 juin à Luxembourg, Pierre Werner expose le rapport intérimaire du plan par étapes et poursuit sur la nécessité d'approfondissement des travaux.



Note manuscrite de Pierre Werner pour son discours à l'occasion du Conseil des ministres de la CEE, Luxembourg, 8-9 juin 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

**CVCE** 

34

35

familiales Pierre Werner

21/36

Chique Mants It Sanching she instruments ple la politique de

Note manuscrite de Pierre Werner pour son discours à l'occasion du Conseil des ministres de la CEE, Luxembourg, 8-9 juin 1970. Document consultable sur www.cvce.lu Dans l'ébauche de son discours, révélée par ses archives, Pierre Werner considère que l'approfondissement thématique des travaux doit inclure six axes prioritaires, dont les aspects institutionnels, des instruments efficaces pour la coordination en matière de politique conjoncturelle et de politique économique à moyen terme, des instruments de coordination budgétaire <sup>24</sup>.

Un autre axe consiste en l'harmonisation générale des instruments de la politique monétaire et de la politique de crédit. Pour ce qui est des règles de change, il prévoit précisément la «consultation des gouverneurs des banques centrales». Toutes les propositions qui y sont présentes se retrouvent dans la décision du Conseil concernant l'approfondissement des travaux du groupe, et finalement dans le rapport final.

Notons également que profondément imprégné par le modèle luxembourgeois d'économie sociale de marché, Pierre Werner proposera ensuite, lors du Conseil du 9 juillet 1970, « de consulter les partenaires sociaux en cas de décision monétaire importante ». Le rapport Delors – élaboré sous la coordination d'un promoteur reconnu de l'Europe sociale – ne contiendra plus cette exigence!

Le domaine social comme valeur fondamentale de la construction européenne continuera à marquer profondément l'action des hommes d'État luxembourgeois <sup>25</sup>.

#### Pierre Werner a beaucoup apporté à la dimension internationale de la question.

Les archives privées montrent aussi que dans la période 1969-1970 Pierre Werner avait des contacts réguliers avec les autorités fédérales et politiques américaines et ses bonnes relations avec les milieux financiers outre-Atlantique, avec les banquiers luxembourgeois particulièrement présents aux États-Unis, ainsi que ses liens avec les ambassadeurs des États-Unis au Luxembourg lui offraient autant d'opportunités pour recueillir les éléments qui l'intéressaient pour la dimension internationale que le plan par étapes supposait.

Les réunions annuelles du FMI – auxquelles il participait comme gouverneur pour le Luxembourg – et les nombreuses occasions protocolaires y étant associées ont permis aux membres du groupe Werner et aux ministres des Finances des Six de s'entretenir de manière informelle avec leurs collègues américains et autres fonctionnaires et experts internationaux et de tester ainsi leurs perceptions et commentaires sur divers aspects du plan par étapes. Les notes manuscrites de Pierre Werner font état de deux rencontres avec le président du FMI, qu'il avait déjà consulté sur l'identité monétaire européenne et de plusieurs échanges avec le président du Federal Reserve Board des États-Unis, Burns. Dans l'agenda des discussions, la problématique européenne était de mise.

Dans ces réunions, formelles et informelles, l'idée de consolider (la future) identité monétaire et la solidarité européenne en faisant parler les « Six » d'une voix commune dans les instances financières internationales (FMI et BM) revenait constamment <sup>26</sup>.

**UCVCE** 

37

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Archives familiales Pierre Werner, réf. PW 048, intitulée «Intégration monétaire de l'Europe. Le Plan Werner: 1970».

<sup>25 «</sup>Le processus de Luxembourg» et l'action engagée du Premier ministre Jean-Claude Juncker lors de la présidence luxembourgeoise des CE de 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Quarante ans après le rapport Werner, cette préoccupation est toujours actuelle. Elle fait partie des priorités d'action du président de l'Eurogroupe, M. Jean-Claude Juncker, telles qu'elles furent définies après la formalisation de l'Eurogroupe par le traité de Lisbonne.

Remarquons également que Pierre Werner s'impliquera directement dans la rédaction de la version anglaise du rapport, ainsi que dans sa diffusion dans le monde académique et politique anglophone, notamment en Grande-Bretagne, et ce à travers des conférences et des débats avec le Premier ministre britannique Edward Heath.

#### 3. Relations avec Jean Monnet

Durant les travaux du groupe *ad hoc*, Pierre Werner se montre particulièrement actif au sein du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, présidé par Jean Monnet. Les échanges publics et confidentiels entre ces deux personnalités sont très intenses à partir de mai 1970, dès que le rapport intérimaire se dessine <sup>27, 29</sup>.

Les archives privées Pierre Werner nous montrent que les deux hommes ont beaucoup discuté du jeu d'influences à activer – notamment auprès des Allemands et des Néerlandais qui manifestaient la plus grande réticence au sujet des positions communes - pour que les travaux du groupe Werner, plusieurs fois en impasse, puissent aboutir <sup>28</sup>.

**CVC** 

38

COMITÉ D'ACTION POUR LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

83, AVENUE FOCH, PARIS XVI

727 52-36 553 24-64

le 26 mai 1970

Mon cher Président,

Je souhaite revenir sur notre conversation au sujet du rapport de votre Comité. J'en ai pris connaissance et ai discuté avec M. Clappier.

Je vous envoie ces quelques réflexions avant que nous parlions au téléphone mercredi après-midi.

Le rapport de votre Comité montre clairement une différence entre ceux qui veulent commencer une action monétaire de suite et ceux qui veulent reporter cette action monétaire après que l'union économique aurait été réalisée.

Le fait d'indiquer ces divergences profondes est très utile. Mais en même temps, je pense que pour surmonter cette différence il ne faut pas brusquer la discussion.

La suggestion que vous me faisiez l'autre jour de rendre visite au Chancelier Brandt est bonne. Vous devriez aller le voir le plus tôt possible et avoir une conversation avec lui avant le Conseil des Ministres les 8 et 9 juin.

Je pense que le mieux serait d'obtenir alors du Conseil des Ministres de la Communauté un nouveau mandat au Comité que vous présidez. Le Conseil demanderait à votre Comité des études plus complètes de la première étape tendant à préciser :

- les implications économiques et les modalités techniques d'un régime spécifique de change pour les pays de la C.E.E. appuyé sur un Fonds européen de stabilisation des changes;

- les méthodes par lesquelles des progrès réels pourraient être faits dans la voie de l'harmonisation économique.

De cette manière, le nouveau rapport demandé à votre Comité pourrait concilier les deux points de vue qui s'expriment dans votre rapport préliminaire.

J'ai pleine confiance que vous pourriez ainsi dégager une solution unanime au sein de votre Comité.

a varis per de crave of mes mester

Jean Monnet

Monsieur Pierre WERNER Ministre d¹Etat Ministre des Finances

LUXEMBOURG

Lettre de Jean Monnet à Pierre Werner, 26 mai 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

© Archives familiales Pierre Werner

39

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Archives familiales Pierre Werner, notamment conformément aux documents présents dans les cartons réf. PW 036, intitulée « 1962-1971. La monnaie de compte. L'unité de compte. Le dollar comme monnaie de réserve », réf. PW 046, intitulée « L'intégration monétaire de l'Europe 1962-1969 », réf. PW 047, intitulée « Groupe Werner: Antécédents, préparatifs et réunions 1968-1970 » et réf. PW 048, intitulée « Intégration monétaire de l'Europe. Le Plan Werner: 1970 », réf PW 054, intitulée « 1972-1973. Union économique et monétaire. Fonds européen de coopération monétaire »

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Bien avant, mais aussi durant l'élaboration du plan Werner, Pierre Werner a eu maintes discussions avec Jean Monnet, Jacques Rueff, Wilfried Baumgartner (qui fut son professeur à Paris et qu'il rencontra ultérieurement dans leurs fonctions officielles respectives), Hermann Abs (réputé banquier allemand, qu'il connaissait du temps du début de sa carrière), le professeur RobertTriffin. Pierre Werner a également utilisé ces contacts dans diverses phases de consolidation et de développement spécifique de la place financière du Luxembourg. Dans les années 1970, en tant que ministre des Finances, Pierre Werner a mis sur pied un « groupe de travail informel pour la place financière ». Bon nombre de personnalités luxembourgeoises et internationales ont participé aux débats. Un tel groupe a été récemment mis en place par M. Luc Frieden, ministre des Finances.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Archives familiales Pierre Werner, réf. PW 048, intitulée « Intégration monétaire de l'Europe. Le Plan Werner: 1970 ».

Compte tenu des rapports étroits et suivis avec les membres belges et français de son groupe, Pierre Werner confiera au baron belge Hubert Ansiaux, président du Comité des gouverneurs des banques centrales, tout comme au Français Bernard Clappier, président du Comité monétaire, certaines missions de médiation confidentielles dans la perspective d'obtention d'un consensus sur le rapport final.

Les bons offices de Monnet ont été sollicités notamment pour la problématique du Fonds européen de stabilisation des changes 30, à laquelle Pierre Werner fut particulièrement attaché. Lors d'un autre entretien de « concertation stratégique », Jean Monnet a tenu à recommander à Pierre Werner « de ne pas trop brusquer la décision sur le fonds de stabilisation des changes, parce qu'il n'y aurait pas l'unanimité à cet égard. Il tenait certainement cette préoccupation de Willy Brandt, qu'il me recommandait de contacter à un moment opportun ».

Le conseil de modération prodigué par Monnet est sans doute inspiré par les débats houleux des deux dernières réunions du groupe Werner, durant lesquels le président et le président du comité des gouverneurs des banques centrales, le baron Ansiaux, se sont particulièrement investis au sujet du fonds.

#### 4. Relations avec le comité des gouverneurs des banques centrales

La nécessité d'un avis technique du Comité des gouverneurs pour l'implication des banques centrales dans une politique monétaire commune est une autre proposition de Pierre Werner. C'est le résultat de l'identité de vues sur les objectifs d'une UEM, ainsi que le fruit des bonnes relations politiques et personnelles qu'il entretenait avec le Baron Ansiaux, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et Président du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales. L'Union monétaire entre le Luxembourg et la Belgique faisait que les deux hommes soient des proches collaborateurs de longue date.

Au sein du groupe, leur collaboration avait déjà réussi à donner l'orientation générale des débats: en avril 1970 le baron Ansiaux, à la demande de Pierre Werner, avait déjà soumis ses considérations sur le fonctionnement d'un fonds de régularisation des changes <sup>31</sup>.

Lors de l'approfondissement des travaux, confiants dans le rôle essentiel que le comité des gouverneurs pouvait jouer dans la mise en place du Fonds de stabilisation des changes, Pierre Werner et le baron Ansiaux conviennent d'un stratagème: ils mettent ensemble au point une proposition de lettre que le président du groupe adhoc (Pierre Werner) adresserait au président du comité des gouverneurs des banques centrales (le baron Ansiaux) demandant l'avis du comité sur plusieurs thèmes. La lettre concerne leur préoccupations communes de prédilection: le régime des changes entre les monnaies des pays du Marché commun; les avantages et inconvénients d'un Fonds de Stabilisation des Changes lors de la première étape d'un plan par étapes; le resserrement des politiques monétaires dès la première étape.

Comme lors du Conseil du 9 juin 1970, Pierre Werner avait proposé – et obtenu – le principe de l'élaboration d'un avis du comité des gouverneurs, la stratégie des deux hommes porte ses fruits. Trois jours plus tard – le 12 juin 1970 – Pierre Werner adresse au président du comité des gouverneurs la lettre officielle lui demandant de prendre position sur les aspects précités.

L'avis technique des banquiers centraux fera partie du rapport final. Cet avis mettra en exergue tant le gradualisme que l'irréversibilité d'une union économique et monétaire et appuyera ainsi la colonne de résistance du «rapport Werner».

Des années plus tard, dans le contexte de l'élaboration du rapport Delors, le comité des gouverneurs, qui sera amené à assumer le rôle essentiel, conclura que «jusqu'à l'époque du rapport Werner... les États membres avaient conservé la perspective d'une union économique, en tout cas d'un marché commun, qu'ils jugeaient réalisables moyennant le recours, en matière monétaire, à la seule coordination de leurs politiques; à partir du rapport Werner, ils ont admis que l'union économique ne pourrait se faire si l'on ne réalisait pas progressivement l'union monétaire » <sup>32</sup>.

#### 5. Réactions au rapport Werner (lettres de Jacques Rueff et de Willy Brandt)

Après sept mois de travail, débats, controverses, tractations et retournements de situation, le rapport final est ainsi approuvé et le 8 octobre 1970, en sa qualité de président du groupe, Pierre Werner présente officiellement au Luxembourg le plan concernant la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire de la Communauté à la réunion du Conseil des ministres accueillie par le Luxembourg.

L'intitulé «Rapport Werner» n'est pas une formule journalistique, mais le soustitre même que ce document a porté lors de sa première présentation officielle. Ultérieurement, dans la version envoyée au Parlement européen, la Commission «omettra» ce sous-titre.

Les milieux politiques et publics européens ont réservé un accueil très favorable au rapport Werner et bon nombre de personnalités, organisations (syndicats, société civile, académiques) et simples citoyens se sont exprimés à ce sujet. Exemples: lettres de Jacques Rueff <sup>33</sup> et de Willy Brandt <sup>34</sup>.

Cette lettre de Jacques Rueff contient la célèbre phrase: «L'Europe se fera par la monnaie ou ne se fera pas ».

**CVC** 

41

<sup>30</sup> Le FECOM, tel qu'il est repris dans le «plan Werner» (terminologie, définition, attributions, fonctions), est une notion élaborée par Pierre Werner et contenue dans son «plan en cinq points». En plus, le FECOM était pressenti à être installé au Luxembourg.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Archives familiales Pierre Werner: lettre du 24 avril 1970 adressée par le gouverneur de la Banque nationale de Belgique, le baron Hubert Ansiaux à Pierre Werner, président du gouvernement grand-ducal et annexe confidentielle relative à un « Fonds européen de régularisation des changes ».

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Baron Ansiaux et Michel Dessart, « Dossier pour l'histoire de l'Europe monétaire 1958-1973 », Michel Dessart (Ed), Bruxelles, 1975, p. 1.

<sup>33</sup> Archives familiales Pierre Werner, réf. PW 048, intitulée «Intégration monétaire de l'Europe. Le Plan Werner: 1970».

23, QUAL DE CONTI,VIS

Le Chancelier

Paris, le 28 octobre 1970 51, rue de Varenne

Mon cher Premier Ministre et Ami,

J'ai pris connaissance avec un extrême intérêt de votre projet monétaire.

Permettez-mci de vous dire que j'en admire profondément la sagesse et le réalisme. J'espere ne pas vous choquer en vous disant que ce qui me plait le plus en lui est son absence de dogmatisme. Il propose des solutions de transaction à des problemes que l'état actuel des choses ne permet pas de résoudre.

J'espere qu'on vous suivra et qu'ainsi, vous aurez donné une confirmation à la formule que j'emplo yais en 1949 dans la revue Synthese: l'Europe se fera par la monnaie ou ne se fera pas".

Je vous prie de croire, mon cher Ministre et Ami, à l'assurance de mon fidele souvenir et de mes plus cordiales pensées.

The second secon

Jacques RUEFF

Monsieur Pierre WERNER Premie Ministre du LUXEMBOURG

Lettre de Jacques Rueff à Pierre Werner, 28 octobre 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

© Archives familiales Pierre Werner

BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND DER BUNDESKANZLER Bonn, den 1. Februar 1971

Sehr geehrter Herr Ministerpräsident,

wenn ich Ihnen erst heute für Ihr freundliches Schreiben vom 29. Dezember 1970 danke, so wollte ich zunächst meine Gespräche in Paris mit Staatspräsident Pompidou abwarten, um Ihnen zugleich zu dem Ihnen wie mir am Herzen liegenden Thema der weiteren Behandlung des Stufenplans etwas Näheres sagen zu können.

Sie haben mit Recht Ihre Wünsche zum Jahreswechsel, die ich herzlich erwidere, in Zusammenhang zu dem europäischen Aufbauwerk gebracht, um dessen Förderung wir uns im nächsten Jahr in gleicher Weise bemühen wollen. Ein sehr wichtiger Teil der Arbeiten des letzten Jahres ist mit Ihrem Namen verbunden und ich möchte diese Gelegenheit ergreifen, um Ihnen noch einmal den Dank der Bundesregierung abzustatten.

Ich betrachte den "Werner-Bericht" nach wie vor als grundlegend und richtungweisend. Das von uns in Den Haag proklamierte Ziel der Wirtschafts- und Währungsunion muß nunmehr in gemeinsame Entschließungen gefaßt werden, die uns die Gewähr dafür geben, daß der Prozeß irreversibel

Seiner Exzellenz dem Großherzoglich Luxemburgischen Ministerpräsidenten Herrn Pierre Werner

Luxemburg

Lettre de Willy Brandt à Pierre Werner, 1er février 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

42

43



ist und daß die Währungsunion, deren Bedeutung Sie besonders hervorheben, zugleich eine Wirtschaftsunion mit gesicherter Stabilität und zufriedenstellendem Wachstum wird.

Bei unseren Gesprächen in Paris konnten und wollten wir nicht die Einigung zwischen den Mitgliedstaaten der Europäischen Gemeinschaft vorwegnehmen, aber ich hoffe, daß wir doch mitgeholfen haben, diese Einigung zu beschleunigen.

Präsident Pompidou und ich haben den politischen Willen bestätigt, in einem vernünftigen Zeitraum, etwa einem Jahrzehnt, die Union zu verwirklichen. Auf dem Weg zu diesem Ziel wollen wir realistisch und pragmatisch vorgehen. Nachdem wir uns in Brüssel über den Inhalt der ersten etwa dreijährigen Phase weitgehend geeinigt haben, sollte es nunmehr möglich sein, für die weiteren Phasen einige allgemeine Grundsätze aufzustellen. Dazu gehört der in Brüssel bereits anerkannte Grundsatz, daß der Gemeinschaft die zur Kohäsion der Wirtschafts- und Währungsunion und Wirksamkeit ihrer Aktion erforderlichen Befugnisse zugewiesen werden. Ich habe gegenüber meinen französischen Gesprächspartnern zum Ausdruck gebracht, daß die Organe der Gemeinschaft, einschließlich des Europäischen Parlaments, zu diesem Zweck selbstverständlich in die Lage versetzt sein müssen, jeder Zeit die ihnen übertragenen Befugnisse auszuüben; dazu gehört auch, daß die nationalen Zentralbanken in der Perspektive ihrer Zusammenfassung in einer europäischen Zentralbankorganisation einen unmittelbaren Beitrag zu der Realisierung der wirtschafts- und währungspolitischen Ziele der Union erbringen.

Archives familiales Pierre Werner

Lettre de Willy Brandt à Pierre Werner, 1er février 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

Die französische Regierung ist einverstanden, daß während der ersten Etappe der Rat mit Unterstützung der Kommission die zum Eintritt in die nächsten Phasen notwendigen Maßnahmen, sowohl auf wirtschafts- und währungspolitischem Gebiet als auch auf institutionellem Gebiet, untersucht. Dabei schließt die französische Regierung die Möglichkeit von Vertragsänderungen keineswegs aus, ohne daß sie es bisher für notwendig und wünschenswert erachtet, ausdrücklich darauf hinzuweisen, daß für die Maßnahmen, die in den weiteren Stufen nicht auf Grundlage der derzeitigen Vertragsvorschriften durchgeführt werden können, die Verfahren nach Artikel 235 bzw. Artikel 236 durchzuführen wären.

Um deutschen Sorgen wegen eventueller mangelnder Parallelität in den wirtschafts- und währungspolitischen Fortschritten entgegenzukommen, schlug Präsident Pompidou eine Vorbehaltsklausel vor, die es ermöglichen würde, einem Mitgliedstaat den monetären Beistand dann zu entziehen, wenn er nicht bereit sein sollte, einem Verfall seiner Währung durch geeignete Gesundungsmaßnahmen entgegenzuwirken. Dieser Gedanke wird noch im einzelnen zu prüfen sein. Im Laufe der Gespräche wurde von deutscher Seite ferner als zusätzliche Überlegung der Gedanke eingeführt, der Gefahr der Blockierung der Entwicklung zum Ende der ersten Stufe dadurch zu begegnen, daß alle monetären Maßnahmen, Institutionen und Mechanismen der ersten Stufe auf etwa vier Jahre oder etwas mehr begrenzt würden. Läßt sich im Laufe der ersten Stufe nicht die vereinbarte Parallelität zwischen wirtschafts- und währungspolitischen Fortschritten herstellen, so erhielten die Regierungen auf diese Art und Weise eine zusätzliche Spanne, um das Notwendige nachzuholen.

© Archives familiales Pierre Werner

Lettre de Willy Brandt à Pierre Werner, 1er février 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

44

45



- 4 -

Der bevorstehenden Fortsetzung unserer Beratungen in Brüssel sehe ich vertrauensvoll entgegen. Sie können versichert sein, daß die Bundesregierung das Ihre tun wird, um das Werk, dem Sie soviel Ihrer Kraft gewidmet haben, in die Wirklichkeit umzusetzen.

Mit freundlichen Grüßen

1

nim han

© Archives familiales Pierre Werner

Lettre de Willy Brandt à Pierre Werner, 1er février 1970. Document consultable sur www.cvce.lu

46



La Commission des CE adaptera le «rapport Werner» selon sa propre vision sous l'influence de la conjoncture internationale et des sensibilités politiques du moment. Ce document sera mis en route le 23 mars 1971. Sous les effets de la crise économique mondiale de 1973, le «plan Werner» est mis entre parenthèses.

Dans la réflexion qui a suivi la période de tensions monétaires, le «plan Werner» représente une source d'inspiration pour l'intégration monétaire européenne et pour les nombreuses initiatives politiques (telles que le «plan Spierenburg», le «rapport Tindemans», le «rapport du groupe de Lord Cromer») et scientifiques (propositions des professeurs Mundell, Magnifico) qui ont vu le jour ultérieurement.

Le rapport du comité Delors rendra justice au « plan Werner » et l'Union économique et monétaire devient réalité trente-deux années après avoir été préfigurée, avec l'introduction des pièces et billets en EURO, le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Dans ses mémoires, Jacques Delors écrit: « (Dans le rapport du comité Delors) ... nous nous sommes mis d'accord sur les trois phases, reprises du rapport Werner: première phase, consacrée au renforcement de la coordination, à partir du 1er juillet 1990; deuxième phase de transition vers la phase finale, préparant les institutions définitives de l'Union économique et monétaire; phase finale où seraient fixés irrévocablement les taux de change des monnaies entre elles et avec la monnaie unique» 35.

Dans un témoignage audiovisuel consacré au cheminement de l'idée de la monnaie unique Jacques Delors affirme également: « On peut dire que la philosophie d'ensemble de ce que nous avons proposé et même l'architecture du rapport Delors, s'inspirent très fortement du Rapport Werner ... Le rapport du comité Delors s'inscrit dans le droit fil du rapport du comité Werner » <sup>36</sup>.

Je vous remercie de votre attention.

[Marianne Backes] Merci Elena. Je vous remercie Madame Danescu.

Je souhaiterais profiter de l'occasion pour remercier Madame Danescu pour son expertise et son engagement dans le cadre de ce projet et étendre mes remerciements à l'ensemble de l'équipe du CVCE participant à ce projet et contribuant à la réussite de cette soirée. Nous allons à présent entamer la deuxième partie de la manifestation et j'ai l'immense plaisir de passer la parole à Monsieur Jean-Claude Juncker pour sa conférence intitulée: « Du plan Werner à l'euro: 40 ans de succès et de crises ».

47

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Jacques Delors, « Mémoires », Éditions Plon, Paris, 2004, p 338.

<sup>36</sup> Source: «Pierre Werner – testimonies at the threshold of the 21-st century», Transcription, Extrait du Film Documentaire, Commission européenne, 1999.

### Conférence « Du plan Werner à l'euro : 40 ans de succès et de crises » par Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe



Madame la Directrice, Monsieur le Ministre d'État honoraire, Monsieur le Président de la Chambre, Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Ministres, Excellence, Mesdames, Messieurs, Chère Famille Werner,

Pierre Werner était un féru d'histoire et un homme politique qui s'intéressait très tôt à la monnaie. À nous, qui étions jeunes au sein de son parti, il nous a appris l'histoire. Et à moi, qui suis moins jeune que dans le film que vous avez vu tout à l'heure c'est la raison pour laquelle je n'aime pas ce genre de cérémonie -, moi, qui allais devenir Premier ministre, il m'a appris qu'un Premier ministre luxembourgeois devait toujours avoir dans ses compétences la monnaie. C'est ce qu'il fit, c'est ce que faisait mon prédécesseur, et c'est ce que j'ai fait jusqu'à ce jour. Werner, jeune, convaincu de la nécessité qu'il y avait de faire l'Europe par la monnaie, en suivant en cela la recommandation tardive qu'il avait préassumée de Jacques Rueff, connaissait bien l'histoire monétaire. L'histoire monétaire de son pays qui fut tumultueuse, mais l'histoire monétaire de son continent, qui ne fut pas rectiligne. Il connaissait les raisons qui avaient fait que les unions monétaires qu'il y avait eues au cours de l'histoire, et notamment au XIXe siècle, devaient très obligatoirement échouer. L'union monétaire latine, l'union monétaire scandinave, le Zollverein allemand, qui vers sa fin s'était transformé en union monétaire avec la création de la Reichsbank en 1875, avaient échoué parce que ces projets, ces concepts s'étaient surconcentrés sur l'aspect monétaire des choses et avaient omis de réfléchir et de méditer les politiques qui devaient sous-tendre pour leur donner la cohésion nécessaire, les constructions monétaires qui se voulaient unitaires.

Le jeune Werner, qui était banquier et qui était le premier commissaire en charge du secteur financier à Luxembourg, connaissait le système monétaire international qui n'avait pas de mystère pour lui. Et donc, très jeune, il s'est aperçu que le système de

Bretton Woods, qui a organisé le système monétaire international après la Deuxième Guerre mondiale, allait un jour s'essouffler. Déjà, le système de Bretton Woods organisait une partie du monde seulement, enfin, ce fut le monde d'alors. Bretton Woods était la règle qui concernait les échanges monétaires entre l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon. C'était le monde de l'après-guerre. Quelle différence avec la physionomie du monde d'aujourd'hui! Mais les hommes politiques et les techniciens de son époque et de son âge aimaient d'une certaine façon cette limpidité et cette simplicité du système de Bretton Woods, parce qu'il assurait la stabilité financière, ne connaissant comme référence et comme étalon monétaire que l'or, et dans une certaine mesure, le dollar.

Cette stabilité monétaire, cette assurance que jamais désordre monétaire il ne pouvait y avoir – bien qu'entre 1945 et 1967 il y ait eu, dans la seule Europe, vingt alignements et réalignements monétaires, dont certains concernaient les six pays membres fondateurs de l'Europe – cette assurance que la stabilité monétaire, au sens large du terme, serait assurée, explique d'ailleurs les raisons qui font que les auteurs du traité de Rome ne se sont quère occupés de monnaie.

On écrit souvent que les pères de l'Europe avaient déjà pensé la monnaie. Mais vous ne trouvez pas trace, dans le traité de Rome, des références à la monnaie. Parce que assurés, comme je viens de le dire, de la stabilité monétaire pérennisée, les grands pères de l'Europe se concentraient sur la mise en place des quatre libertés: marchandises, services, personnes et capitaux. Ils n'avaient pour l'Europe que des considérations, je ne dirais pas mercantiles, mais inspirées par les nécessités du marché qu'il s'agissait de mettre en place.

Mais vers la fin des années 1960, le système de Bretton Woods commençait à s'affaisser, à s'essouffler, à perdre de l'élan, parce que les déséquilibres globaux, ou moins prononcés que ceux qu'on peut appeler globaux, commençaient à faire leur apparition, entraînant dans leur mouvance un cortège de désordres et de remises en cause auquel le monde ne savait pas répondre, puisque le système de Bretton Woods ne mettait pas à la disposition de ceux qui organisaient la monnaie internationale les instruments qu'il leur aurait fallu. Et parce que Nixon en 1971 décidait du jour au lendemain de mettre fin au système de Bretton Woods. Et à ce moment-là, personne, sur aucun continent, n'avait de réponse qui était prête pour prendre le relais du système de Bretton Woods.

S'y ajoutait qu'en 1968-1969 le désordre monétaire avait gagné la communauté des Six d'alors et en 1969, le franc français devait assez sérieusement dévaluer, et le *Deutsche Mark* assez sérieusement apprécier. En 1969, pas en 1968, parce qu'en 1968 la dévaluation du franc français fut décidée un jour, mais lorsque le ministre des Finances du Général retournait à Paris, de Gaulle disait: «J'ai lu dans le journal que le franc est dévalué, bien sûr il ne l'est pas », et donc les Européens devaient reprendre les travaux depuis le début. Mais en 1969, de Gaulle, finalement, se rendant compte des écarts de compétitivité entre la France et l'Allemagne, devait se ranger à la bonne, mauvaise cause.

Werner, ministre des Finances, ministre du Trésor, en charge de la monnaie, et en contact étroit avec le monde de la finance internationale, y voyait autant de raisons pour pousser plus loin une idée qu'il avait fomentée dès son jeune âge et qui consistait à doter l'Europe d'une puissance, d'un *firepower* monétaire. Werner avait beaucoup développé cette idée avant qu'il ne fût chargé par ses collègues de présider le groupe qui finalement a porté son nom et qui a donné le nom au plan qui fut l'œuvre collective de ce groupe. Parce que Werner, déjà en 1962, en 1963, en 1968, avait, lors de conférences

48 49



internationales, et lors d'interventions à la Chambre des députés et ailleurs, insisté sur la nécessité qu'il y avait de prolonger le marché intérieur qui n'existait pas encore mais qui se dessinait à l'horizon, de prolonger le marché intérieur, le Marché commun, par une monnaie unique.

Madame Danescu, dont je voulais saluer ici l'extraordinaire travail, vous a rappelé que Werner avait fait, par exemple, une conférence à Sarrebruck en janvier 1969, à l'invitation du *Wirtschaftsrat* de la CDU, où il avait développé, et en détails, quelques idées pré-esquissant ce qui allait devenir le plan Werner, en pensant que l'Union monétaire devait, à partir de 1969, se réaliser dans un laps de temps s'étalant sur une période naviguant entre sept et dix ans et en proposant, déjà à l'époque, que la monnaie unique, qu'il appela l'Euror – il y avait une lettre de trop, mais sinon il avait bien vu – il voulait que l'Euror s'installe, se mette en place par différentes étapes. Il en avait proposé trois, déjà dans son discours de Sarrebruck et dans son discours de Florence qui intervint plus tard.

Ce n'est pas surprenant que les chefs d'État ou de gouvernement, en 1969, à La Haye, le chargeaient de la présidence du groupe qui allait préparer le rapport Werner. Ce fut un peu un hasard et ce ne fut pas un hasard. Lorsque le groupe fut mis en place avant le sommet de La Haye, on avait rassemblé dans une salle le président du Comité monétaire, qui aujourd'hui s'appelle le Comité économique et financier, le président du Comité de politique économique qui, à l'époque, s'appelait Comité de conjoncture, quelques banquiers centraux, des directeurs généraux de la Commission et puis, en voyant tout ce beau monde, on a constaté: «Il n'y a pas de ministres, et il n'y a pas de luxembourgeois ». Par conséquent, comme Werner répondait aux deux exigences, on lui demanda de prendre la présidence de ce groupe. Non pas à cause de son identité luxembourgeoise et des lacunes grand-ducales qu'il y avait dans ce groupe, mais parce qu'il fut en Europe celui qui, déjà, avait donné son nom à un pré-plan qu'il avait si souvent exposé. Il était Premier ministre et ministre des Finances en charge de la monnaie, il avait participé à tous les débats économiques et monétaires, il avait participé à la mise en place du Marché commun, il avait assisté en l'influençant au déroulement des différentes étapes de la mise en place du Marché commun, et donc cette présidence convergeait, d'une certaine façon, vers lui et il entama ce travail avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie, porté par une conviction forte qu'il avait alimentée et nourrie au cours des décennies précédentes. Ce qui fait que son rapport vit le jour en octobre 1970 et contenait les éléments directeurs qui par la suite allaient influencer la pensée monétaire de l'Europe.

Je ne vais pas entrer dans les détails du plan Werner, j'ai eu l'occasion de le faire il y a quelques mois, et Madame Danescu vous a donné un résumé sur l'essentiel de la substance du rapport Werner, qui fut adopté en 1971, quelques jours avant que Nixon mette ne fin au système de Bretton Woods.

On l'a dit, ici et ailleurs, que le plan Werner n'a pas connu le succès de traduction dans la réalité qu'il aurait mérité, non pas à cause de ses faiblesses parce qu'il n'avait pas de faiblesses, mais à cause de l'évolution du monde extérieur, si j'ose dire. Il y avait la décision de Nixon, réfléchie ou non réfléchie, il y avait l'émergence de la première crise pétrolière qui mettait à néant tous les efforts de convergences économiques en Europe. Convergences économiques, dont Werner avait dit, sous le sigle de coordination des politiques économiques, qu'elles étaient essentielles pour que la monnaie

unique puisse prendre appui sur des bases économiques et sociales consolidées. La coordination des politiques économiques, le renforcement de la coordination des politiques économiques, le gouvernement économique, la gouvernance économique n'est pas une invention de ceux, qui, aujourd'hui, donnent l'impression d'avoir inventé hier soir la nécessité qu'il y avait de mieux coordonner les politiques économiques en Europe. Ils s'expriment en français, en allemand, en règle générale. C'était Werner qui avait, dans son rapport, souligné l'absolue nécessité qu'il y avait de coordonner les politiques économiques des États membres et de la zone monétaire et de rapprocher, pour les aplanir, les divergences, notamment de compétitivité, qu'il pouvait y avoir entre les sous-économies de l'économie globale de ce qui allait devenir la zone euro.

Devant la non-existence d'un système monétaire tant soit peu organisée, les Européens ont inventé ce qui est devenu le serpent monétaire. C'est-à-dire un système qui avait pour but de maintenir les fluctuations des taux de change entre les monnaies européennes dans une marge étroite par rapport au dollar, raison pour laquelle on l'appela le «serpent monétaire dans le tunnel». C'est un système qui a fait ses preuves, mais comme il était exigent, comme il demandait des efforts d'ajustement aux économies nationales qui y concouraient, il n'a pas connu le succès qu'on veut bien lui attribuer aujourd'hui, parce que le serpent monétaire a perdu tête et queue parce qu'en fin de piste, ne faisaient partie du serpent monétaire que l'Allemagne, le Danemark et, bien sûr, les trois pays vertueux du Benelux. Les autres avaient peur du serpent, parce que le serpent mordait si on n'appliquait pas de politique vertueuse.

Devant ce relatif succès ou ce relatif insuccès du serpent monétaire, les Européens, en 1979, mettaient en place le système monétaire européen. C'était l'idée déjà de Werner, puisque le rapport Werner préfigurait le système monétaire européen. Vous trouvez dans les archives de Pierre Werner une lettre d'Helmut Schmidt pour le soixante-cinquième anniversaire de Werner, où en 1979, Schmidt lui écrit une lettre où il s'exprime sur le mode laudatif en relation avec la création du système monétaire européenne, en rappelant que cette idée fut à la base du rapport Werner de 1970. On met en place le système monétaire, sous l'impulsion effective et réelle de Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt qui peuvent revendiquer la paternité pour le système monétaire européen qui avait été préfiguré par Pierre Werner. Et je dois à la vérité de dire que Gaston Thorn, Premier ministre à l'époque – vous lirez ça dans les mémoires d'Helmut Schmidt – contribua pour beaucoup *in fine* à l'accord européen qui fut ficelé dans une ville allemande dont je ne me rappelle plus le nom, mais je crois que c'était Hambourg.

Le système mis en place visait des taux de change stables, mais ajustables. Donc, plus cette idée de l'irrévocabilité des taux de change, mais un système qui permettait aux États membres de respirer, mais qui se distinguait par la stabilité du concept et par la faculté d'ajustement dans les méandres du détail. Le mécanisme du taux de change, le TMC comme on disait à l'époque, avait prévu une marge de 2,25% par rapport au taux pivot, permettant pour le reste à l'Italie de pouvoir disposer d'une marge de 6%, ce qui déjà à l'époque dénotait la volonté de ceux qui nous dirigeaient alors de prendre conscience du fait que les économies ne se trouvaient pas exactement au même niveau d'ajustement. Mais on ne pouvait pas, comme ça, parce que l'idée soudainement se serait installée dans la tête d'un dirigeant européen, aligner, réaligner, évaluer, réévaluer, apprécier, déprécier les monnaies nationales, parce qu'il fallait l'accord de tous les gouvernements, et, ce qu'on oublie souvent, l'accord de la Commission. Nous sommes plusieurs dans cette salle, notamment mon cher Jacques Santer et

50 51



moi-même, à avoir assisté à d'innombrables séances d'alignement, de réalignement. En règle générale, ça commence le vendredi soir au téléphone et ça se passe le dimanche soir à Bruxelles et ça doit se terminer à une heure du matin, le lundi matin, parce que la bourse de Hong Kong ouvre à une heure du matin, les lundis matins.

Il y a eu une trentaine d'alignements et de réalignements depuis la mise en place du système monétaire européen jusqu'à l'introduction de l'euro. Ce fut donc une période. en fait, d'une assez grande volatilité interne à l'Europe, qui créait des problèmes énormes aux différentes économies qui étaient concernées. Non seulement à l'économie luxembourgeoise, lorsque nos amis belges dévaluaient sans nous consulter le franc belge et luxembourgeois qui, heureusement et vu l'actualité belge, n'est plus le nôtre. Heureusement que nous avons l'euro, l'euro qui protège aussi de l'irresponsabilité de certains hommes politiques belges pour l'instant! Ces alignements et réalignements conduisaient l'Europe parfois presque à l'abîme, risquaient de détruire la construction européenne dans son ensemble, parce que overnight, une économie se trouvait plus riche, en termes de compétitivité, parce que des réalignements monétaires avaient été faits. Je me rappellerai toujours qu'en 1992, les agriculteurs bavarois, parce que l'Italie avait dévalué, le mark avait réévalué, n'arrivaient plus, à partir du lundi matin, à écouler leurs produits de fromages en Italie, et donc l'agriculture bavaroise était en train d'entrer dans une zone économiquement dangereuse. Parce qu'à l'époque, nous avions encore les montants compensatoires agricoles qui empoisonnaient tous les débats européens, non seulement au moment des réalignements monétaires, mais aussi au moment de la fixation des prix agricoles en Europe.

Enfin, quoi qu'il en soit, le système monétaire européen a eu pour mérite de protéger les monnaies européennes et les économies nationales européennes contre l'irresponsabilité totale de ceux qui parfois dirigent les pays de l'Europe, parce qu'à la même époque, le consensus s'était fait que la lutte contre l'inflation et le maintien de la stabilité des prix étaient essentiels. Rappelez-vous, que vers la fin du siècle écoulé et vers la fin des années 1980, nous avions en Europe des taux d'inflation de 10, 12, 13, 14%, nous avions des taux d'intérêt de 8, 9, 10%. À comparer le désordre d'alors avec la stabilité énorme qui est la nôtre aujourd'hui, on arrive à mieux comprendre dans quelle situation nous nous retrouverions aujourd'hui s'il n'y avait pas cette force et cette discipline de l'euro qui nous obligent à mettre en place, avec un succès relatif, je l'avoue, et dispersé d'une façon non équilibrée, en Europe des politiques vertueuses.

Je dois en fait parler des succès et des crises, et j'aimerais vous parler des crises, parce que très souvent elles ne sont pas connues, ou elles sont tombées dans l'oubli.

Nous avons, en 1991, entamé au premier janvier la présidence de l'Union européenne – enfin des Communautés européennes, parce que l'Union européenne n'est que l'enfant du traité de Maastricht dont nous commencions, sous forme de conférences intergouvernementales, à préparer le texte. Mon patron de l'époque, Jacques Santer, Premier ministre, m'avait chargé, puisque j'étais son ministre des Finances, de présider la conférence intergouvernementale sur la monnaie. D'ailleurs, la seule branche du traité de Maastricht qui a vraiment connu du succès, parce que la partie sur l'union politique..., oui... On attend sa réalisation jusqu'à aujourd'hui. La monnaie unique se porterait mieux si l'union politique était déjà en place. Moi, je dois avouer – ça n'a pas beaucoup changé, me direz-vous – je ne connaissais rien à la monnaie internationale. J'avais demandé à Jacques Santer: « Comment est-ce que tu peux me demander de

présider une conférence intergouvernementale sur la monnaie unique, nous n'avons pas de monnaie nationale? Moi, je ne me suis jamais occupé de ces questions-là». Il a dit: «Sprang an d'Waasser!» Alors j'ai sauté. J'ai trouvé sur mon bureau un plan britannique dont plus personne ne parle. C'était un plan élaboré par le chancelier de l'Échiquier John Major sur la monnaie commune, hard currency, une espèce de monnaie parallèle aux monnaies nationales, idée britannique qui avait pour but de tout faire pour éviter que la monnaie unique au vrai sens du terme ne puisse avoir une chance. Il fallait absolument se dépêcher pour non pas tuer cette idée britannique, mais pour la remplacer par une autre. Et nous étions largement inspirés, bien sûr, par les excellents travaux du non moins excellent Jacques Delors qui constituaient en fait – la proposition Delors s'inspirait étroitement de celle de Werner – la base des débats entre les douze gouvernements qui, à l'époque, formaient les Communautés européennes. Exit la hard currency de John Major qui, entre-temps, était devenu Premier ministre et qui avait perdu le goût pour ces petites affaires monétaires, et son chancelier de l'Échiquier Norman Lamont qui, après une séance et dix minutes, a finalement abandonné cette idée que je me suis refusé de mettre en discussion. C'était toujours une bonne démarche en Europe, si vous n'aimez pas une idée, faites tout pour qu'elle ne soit pas discutée, ce que je fis.

Mais le problème britannique n'était pas résolu pour autant. Ayant abandonné la hard currency, il fallait essayer d'arrimer les Britanniques au consensus de l'Europe continentale qui s'esquissait déjà. Les Britanniques jusqu'à ce jour étaient, sont et le resteront pour une certaine période, férocement opposés à la monnaie unique. Donc, il fallait trouver autre chose, et les débats n'avançaient pas. Et c'était la première crise dans la conférence intergouvernementale, parce qu'on ne trouvait pas le moyen pour accommoder les Britanniques.

C'est alors que j'ai décidé de proposer l'opting out aux Britanniques. Je l'ai fait en mai 1991, à l'hôtel Intercontinental à Dommeldange, où se réunissait le conseil informel des ministres des Finances. Mais j'avais pris mes précautions, parce que j'avais d'abord soumis cette idée à Jacques Delors, qui ne l'aimait pas. Je l'avais soumise à Bérégovoy qui était le ministre des Finances français et à Theo Waigel, ministre des Finances allemand, qui ne répondaient pas oui et qui ne répondaient pas non. Et puis je suis allé voir mon Premier ministre, Jacques Santer, la veille du conseil informel des ministres des Finances - parce qu'un jeune ministre à l'époque, un ministre qui allait proposer une chose sérieuse, enfin qui allait faire n'importe quelle proposition, demandait d'abord l'avis du Premier ministre. C'est tout. La règle fut assez suivie à l'époque. Elle l'est moins aujourd'hui. Et je me rappellerai toujours, enfin, peut-être que mon patron ne se rappelle pas de sa réponse. Il me disait: « C'est une mauvaise idée, donc elle a beaucoup de chance d'être acceptée.» Et en fait, l'idée n'est pas très européenne. Elle manque d'ambition mais c'était la seule idée qui permettait à l'Europe d'avancer et finalement l'opting out britannique fut accepté pour plusieurs mois. Le chancelier de l'Échiquier Norman Lamont venait me voir en pleine réunion pour me dire: «Écoute, c'est très bien, mais il ne faut pas le dire, c'est trop tôt, Nous avons besoin de l'opting out en novembre. Nous ne pouvons pas avoir l'opting out en mai. Nous avons besoin d'un succès à la House of Commons en automne, et pas au printemps. » Déjà à l'époque - est-ce que cela a beaucoup changé? - les agendas de politique intérieure primaient sur toutes les autres considérations. Et puis il m'a dit: «Tu ne diras rien vers l'extérieur. » C'est ce que je fis, et je donnais une conférence de presse avec notre ami Jacques Delors auguel j'avais dit: « Il ne faut rien dire! », et donc

52 53



il le disait. Et donc pendant deux, trois mois, cette idée de l'opting out connaissait un certain succès sous le nom de «plan Delors». Mais Jacques Delors, qui est un chic type, dans ses mémoires, a rétabli la vérité. Ce qui fait que je peux la raconter sous forme d'anecdote ici.

L'idée faisait son chemin jusqu'au moment où nos amis néerlandais, en juillet, prenaient la présidence de l'Europe. D'abord ils cassaient, en le mettant en pièces, le compromis que Jacques Santer – président du Conseil européen, ensemble avec Jacques Poos – avaient soigneusement ficelé sur la dimension politique des choses. C'était un vendredi où le gouvernement néerlandais avait fait son œuvre destructrice. C'est connu aux Pays-Bas als de zwaarte vrijdag et en Europe as the black friday. Parce que les Néerlandais n'avaient aucune chance de succès avec le détricotement de cette proposition luxembourgeoise.

Mais sur l'union monétaire, moi qui avais lu tout ça, l'Union politique qui fout le camp et mon union monétaire restait en l'état. Halte-là! Je regarde le premier texte néerlandais et je vois: ils avaient tout changé! Nous avions fait des textes sur les critères, sur l'opting out et les Néerlandais, qui sont des gens ingénieux, presque autant que nous, lorsqu'il s'agit de leur intérêt national, avaient fait de l'opting out le contraire et avaient proposé – Wim Kok, mon ami ministre des Finances à l'époque et futur Premier ministre – avaient fait de l'opting out un opting in. Les Néerlandais proposaient aux autres de faire un opting in et non plus aux Britanniques de faire un opting out, donc disaient en fait: La monnaie unique n'est pas la règle, mais la monnaie unique est l'exception. Si vous voulez une monnaie unique: You have to opt in! Mais ceux qui n'optent pas in sont dans la règle de base qui est la non-monnaie unique. Troisième crise pendant cette conférence intergouvernementale, parce que les autres vociféraient contre cette approche simplificatrice et réductrice d'ambition du gouvernement néerlandais. Et donc on a rétabli l'opting out, parce que Jacques Santer avait raison, c'était une mauvaise idée, donc elle finirait toujours par s'imposer.

Puis il fallait régler la question de l'indépendance de la Banque centrale. En parallèle à tout ça, il y avait une énorme opposition de vues entre les gouvernements français et allemand sur l'indépendance de la Banque centrale. Je me suis souvent promené dans le bureau du Premier ministre pour dire: «Est-ce que tu ne pourrais pas téléphoner à Mitterrand, parler à Kohl, pour qu'on arrive à résoudre ces affaires?» Ce qu'il faisait bien sûr, mais on n'arrivait pas au déblocage qui était nécessaire sur cette question finalement essentielle. Parce que dans l'esprit français, l'indépendance d'une autorité monétaire relevait du domaine des obscénités graves, alors que pour l'Allemagne, elle relevait de la catégorie d'une nécessité absolue. L'Allemagne qui, en relation avec la stabilité des prix, s'était vêtue d'une longue tradition qui lui était dictée par la destruction à deux reprises de l'ensemble du patrimoine national allemand, après la première guerre et après la deuxième guerre.

Et le *Deutsche Mark* était devenu plus qu'un symbole pour la jeune démocratie d'après-guerre allemande. Mais vraiment comme le signe visible, palpable du bienêtre allemand qui n'était pas sur le programme des autorités allemandes, à la sortie de la guerre, mais que le *Deutsche Mark* a contribué à mettre en place.

Je me rappellerai toujours – mais je ne le dis jamais lorsque des journalistes sont là, ce qui me semble être le cas ce soir, un journaliste ne dit jamais qu'il est un journaliste; c'est

comme les agents secrets, il y a des identités cachées – celui qui luttait avec acharnement contre l'indépendance de la Banque centrale portait un nom. Il était directeur du Trésor, rue de Rivoli, parce que le ministère des Finances français se trouvait rue de Rivoli et non pas encore à Bercy. Il s'appelait Jean-Claude Trichet. Je dis de lui amicalement, jamais je n'ai vu dans ma vie un homme qui apprenait si vite la leçon qu'il refusait lorsqu'il était jeune. Lui expliquer que la Banque centrale devait être indépendante était vraiment une insulte à l'image que la France se faisait de la démocratie de l'État et du rôle des pouvoirs publics. Mais aujourd'hui dans une langue qui n'est plus celle de Voltaire, il arrive facilement à expliquer à la planète entière que l'indépendance de la Banque centrale est ultranécessaire. Ce en quoi il a raison, ce en quoi Werner avait raison en 1970, et ce en quoi nous avions raison lorsque nous le proposions.

L'union monétaire a failli échouer, un dimanche en 1992. Le lendemain de la mort du roi Beaudouin. Les ministres des Finances, sous la présidence belge de Philippe Maystadt, étaient convoqués à Bruxelles pour un autre réalignement. Le désordre monétaire était intégral. Nous étions sous pression de partout. Toutes les monnaies en fait étaient sous pression. Qu'est-ce que les Allemands et nos amis néerlandais nous proposaient? Ils nous proposaient que l'Allemagne et que les Pays-Bas sortiraient du système monétaire européen que la France entre-temps avait rejoint. Devant cette perspective, les autres s'excitaient parce que cela aurait signifié que les monnaies fortes quittent le système monétaire européen, et que resteraient les monnaies faibles plus d'autres monnaies fortes, danoise, luxembourgeoise, qui avaient de meilleures données fondamentales du point de vue économique que la France, que la Belgique, et que d'autres qui auraient été enfermées dans le système monétaire, version réduite. Alors se sont passées deux choses. La première, j'ai téléphoné à Jacques Santer et i'ai dit: «Écoute, telle est la situation. Est-ce que oui ou non le Luxembourg va rester membre du système monétaire européen ou est-ce qu'il va le quitter? » Avec la France, j'ai passé sous commandement français, en fait, et italien. C'était ça le choix. Et Jacques Santer me disait: « Non, on reste. » J'ai dit: « C'est difficile, on n'a pas de monnaie.» Et Jacques Santer, il faut le dire aujourd'hui, avait pris la précaution de préparer le pays à une telle possibilité, une telle échéance, parce qu'il avait prévu, non seulement d'imprimer des billets de banque - parce qu'il faut des billets de banque lorsqu'on commence le lendemain avec une nouvelle monnaie – mais avait tout prévu pour le jour où nous devrions quitter l'association monétaire avec la Belgique. Or la menace que j'ai énoncée publiquement lors du Conseil des ministres des Finances faisait forte impression. Parce qu'en fait si le Luxembourg était resté - ce dont les Belges nous croyaient incapables jusqu'au moment où je leur révèle un secret d'État qui fut que nous avions tout prévu - si le Luxembourg avait quitté le système et si la Belgique était restée dans le système, le franc belge serait tombé je ne sais pas où. Parce qu'alors les monnaies faibles seraient restées, seulement les monnaies fortes des pays ayant des données fondamentales convenables seraient sorties du système monétaire européen. Donc l'affaire prenait un tour très compliqué. Et puis le ministre des Finances britannique Kenneth Clarke, grand chancelier de l'Échiquier, prenait la parole, lui le britannique qui ne voulait pas faire partie de la monnaie unique. Il disait: «Si vous allez faire cela, si l'Allemagne et les Pays-Bas quittent, avec ou sans le Luxembourg, le système monétaire européen, vous mettez un terme à toute ambition monétaire européenne. Vous n'aurez jamais la monnaie unique. Vous n'aurez jamais la monnaie unique si vous, les Allemands et les Néerlandais, vous faites cela. Et moi, je suis Britannique, et mon pays est contre la monnaie unique. Mais moi, je suis Européen, je voudrais que le continent européen, au moins le continent européen, se dote d'une



54

www.cvce.eu

monnaie. Je vous mets en garde contre le dérapage que vous êtes en train de faire ». On peut dire aujourd'hui que le ministre des Finances britannique a fait le plaidoyer le plus convaincant pour l'euro, au moment où sa construction était en danger de mort. Et finalement, nous avons élargi la bande d'intervention de 2,25 à 15%, ce qui faisait du système monétaire européen une cible que les marchés financiers devaient rater, parce que faire exploser un système avec une marge d'intervention de 2,25, c'est possible. Soros avait sorti la livre britannique quelques mois auparavant. Faire sauter un système à 15% se révélait impossible. Sauf que la presse entière – anglo-saxonne d'abord, partiellement luxembourgeoise ensuite – écrivit que jamais l'euro ne verrait le jour parce que ses bandes d'intervention étaient tellement larges que la nécessité de la convergence de pratiques économiques ne serait plus nécessaire du tout.

Autre crise, la question de savoir qui va remplir les critères, qui ne va pas les remplir. Plusieurs gouvernements ont perdu le pouvoir, parce qu'ils ont tout fait pour remplir les critères, le gouvernement belge Dehaene, entres autres – la perte de Jean-Luc Dehaene n'était pas due à la dioxine, elle était due aux politiques de consolidation budgétaire. Helmut Kohl, qui devait imposer dans la dernière année de sa législature un programme de consolidation budgétaire des plus brutaux. On ne savait toujours pas qui allait faire partie de cet ensemble. Mais on avait nos critères de convergence, les 3%, les 60%, vous connaissez cette mélodie. Mais comme les pays du sud, que certains pays du nord ne cessèrent d'appeler le «Club Méditerranée» – ce qui fut injurieux pour des peuples qui étaient en marge et qui faisaient beaucoup d'efforts pour s'ajuster et pour se mettre en forme et en condition pour pouvoir adhérer à la monnaie unique – comme ces pays étaient en train de réussir leurs affaires, certains pays au nord faisaient tout pour les empêcher d'être admis comme membres de l'union monétaire.

J'ai reçu dans mon bureau deux Néerlandais, qui ne sont plus en fonction, ce qui me permet de dire que c'étaient Monsieur Zalm et Monsieur Bolkestein, en septembre 1997, alors que nous exercions la présidence de l'Union européenne, pour me dire que jamais l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce ne devaient devenir membres de l'union monétaire, sinon la *Tweede Kamer*, le parlement néerlandais, voterait contre la monnaie unique, au moment où il aurait fallu qu'elle renonce à la devise nationale. Ce qui d'ailleurs était une question qui, d'après moi, ne se posait plus, parce que le parlement néerlandais avait accepté et ratifié le traité de Maastricht. J'ai reçu, à la demande d'Helmut Kohl, un ministre-président Stoiber de la CSU bavaroise, qui était absolument opposé à la monnaie unique. J'ai reçu un jeune espoir du SPD allemand sur la demande d'Helmut Kohl, qui s'appelait Gerhard Schröder, pour lui expliquer que finalement les choses étaient en marche. À la demande d'Helmut Kohl, j'ai dû m'entretenir longuement avec Oscar Lafontaine qui était contre la monnaie unique. Ce sont ces petites crises qu'on ne voit pas et ces petits problèmes qu'on doit résoudre pour pouvoir avancer dans de bonnes conditions.

J'étais désespéré le 2 mai 1998. C'était le jour où nous nous mettions d'accord sur l'identité des pays membres de l'Union européenne qui pourraient accéder à l'union monétaire, et où nous devions choisir le premier président de la Banque centrale européenne. La Commission de Jacques Santer avait bien préparé le passage définitif des monnaies nationales à l'euro, le passage de la deuxième vers la troisième étape. Restait à désigner un président pour la Banque centrale. Nous nous sommes vus le 2 mai à midi et nous nous sommes quittés le 3 mai à trois heures du matin, tellement la

décision était difficile. Le traité dit que la Banque centrale est indépendante et le traité dit qu'est élu président de la Banque centrale celui qui a les meilleures connaissances professionnelles, et patati patata. Or, Monsieur Chirac a dit: «Oui, c'est vrai, c'est dans le traité, mais il faut un Français », et les Néerlandais ont dit: «Il ne faut pas de Néerlandais, il faut respecter le traité, mais nous proposons Wim Duisenberg » - qui, par hasard, était néerlandais, et qui d'ailleurs avait l'appui de tout le monde, et qui fut un excellent premier président de la Banque centrale et qui avait été président de l'Institut monétaire européen. C'était Monsieur Blair qui présidait la réunion. Donc, sous la présidence britannique, nous avons donné l'envol définitif à l'euro, et nous avons désigné le premier président de la Banque centrale. Mais ça ne gênait pas les Britanniques parce qu'ils avaient proposé Londres comme siège de la Banque centrale européenne. Ce n'est pas une blague. Alors que d'après les traités, le siège aurait dû être installé à Luxembourg. Mais Jacques Santer avait estimé à l'époque qu'il y avait de bonnes raisons pour renoncer à ce siège pour l'implanter à Francfort pour des raisons évidemment allemandes, les Allemands renonçant au Deutsche Mark avaient besoin de la localisation de l'autorité monétaire, et donc elle est devenue francfortoise.

J'ai assisté à deux cortèges de blagues qui ne m'ont pas fait rire. C'était le jour où les Britanniques ont demandé de voir le siège de la Banque centrale être installé à Londres et le jour où les Suédois, qui ne voulaient pas faire partie de la zone monétaire, insistaient beaucoup sur la qualité de l'or qui devait être celle des pièces, des monnaies en euro, parce que le ministre des Finances suédois, Göran Persson, qui allait devenir Premier ministre, disait toujours: « Il faut du Nordic Gold qui n'est produit qu'en Suède. » Donc, les Britanniques voulaient le siège et les Suédois voulaient le matériel pour battre monnaie, et les deux ne voulaient pas faire partie de la zone de la monnaie unique. Je me suis dit à ce moment-là: « Ça va réussir! Parce que, pourquoi l'un demande le matériel et l'autre le siège, s'ils ne croyaient pas tous les deux que nous allions avoir du succès ».

Après cela nous avons dû faire, et peu avant nous avons dû négocier le pacte de stabilité, parce qu'en Allemagne il y avait un féroce débat sur la fragilité des critères de convergence que le traité et les textes d'application avaient alignés. Et donc, l'insistance allemande fut de parfaire le traité par un pacte de stabilité que nous avons conclu à Dublin où j'ai pu, là encore, naviguer entre la France et l'Allemagne pour arranger cette affaire, ensemble avec l'aide du président de la Commission qui fut Jacques Santer à l'époque. Nous avons amendé, réformé ce pacte de stabilité en mars 2005, sous une autre présidence luxembourgeoise, pour lui donner une grille de lecture plus économique, lui permettant de mieux respirer en cas de profonde récession économique, ce qui était notre cas en 2009. Si on n'avait pas réformé le pacte de stabilité en 2005, nous ne serions nulle part, parce que du premier janvier au 31 décembre 2010, le Luxembourg était le seul pays de la zone euro qui respectait les critères du traité de Maastricht, comme nous étions les premiers à le respecter pendant les années 1990. Le Luxembourg était le premier à respecter les critères de convergence et nous sommes le dernier à les respecter toujours. Tous les autres sont devenus fautifs, notamment la France et l'Allemagne, qui ont violé le pacte de stabilité en 2003. Ce qui explique que la monnaie, dans les fantasmes des peuples et dans le cheminement de la pensée de ceux qui dirigent les peuples, joue toujours un rôle d'une excessive intimité nationale.

56 57



Les Européens n'ont pas appris à gérer collectivement et solidairement la monnaie unique et retombent toujours dans des réflexes nationaux lorsque les difficultés s'accumulent à l'horizon, comme on peut le voir aisément aujourd'hui, où il paraît presque impossible au président de l'Eurogroupe de concilier ces deux attentes. L'une qui est de solidité et l'autre qui est de solidarité. Il faut les deux en Europe pour pouvoir construire des intersections vertueuses sur lesquelles le futur essor de l'Europe peut prendre appui.

Je vous fais cadeau des succès de l'euro parce que le temps avance. Enfin, vous les connaissez. Les éléments qui font que l'euro est devenu la deuxième monnaie de réserve internationale, loin devant le Japon. Il ne deviendra pas la première monnaie de réserve internationale sous peu, ce n'est d'ailleurs pas souhaitable qu'il le devienne, parce que ça comporte des obligations lourdes, dont vous constatez chaque jour que les États-Unis s'en acquittent assez facilement, puisqu'ils accumulent toutes sortes de déficits qui font que les données fondamentales en Europe sont de loin meilleures que les données fondamentales au Japon ou aux États-Unis.

L'euro est la monnaie la plus stable et nous sommes à 1,3616 ce soir à dix-sept heures. Nous sommes moins affectés par la volatilité des cours de change que les autres monnaies et nous sommes plus forts, également en perspectives, que les États-Unis d'Amérique, leurs finances publiques, et leur économie d'une façon générale. Mais les marchés financiers de la planète entière se jettent sur la zone euro, ignorant la mauvaise qualité des données fondamentales japonaises et américaines.

Nous avons la stabilité monétaire depuis l'introduction de la monnaie unique. Nous avons un pouvoir d'achat interne peu affecté puisque l'inflation depuis les douze années d'existence de la monnaie unique est à 1,97, moins que 2%, canal dressé par la Banque centrale européenne, deux fois moins élevé qu'en moyenne historique le Deutsche Mark. Mais tout le monde pense que: «Oui, l'euro a renchéri le coût de la vie». Le contraire est vrai. En termes de pouvoir d'achat, nous avons réalisé de meilleures performances que le *Deutsche Mark* dans son *average* historique.

Nous avons créé sur les dix premières années de la monnaie unique quinze millions d'emplois, alors que la situation sur les marchés de l'emploi, avant l'entrée en vigueur de la monnaie unique, était exactement le contraire. Nous n'avons plus de réalignements monétaires entre nous, ce qui fait que les politiques économiques peuvent se fonder sur des éléments de prévisibilité autrement plus développés que ceux que nous avions jadis. Nous avons gagné sur une année 0,5% en termes de PIB, parce que le coût des transactions de change a disparu, ce qui fait qu'en résumé, l'euro peut se draper dans un long cortège de succès.

Nous, les hommes politiques, les banquiers centraux et les autres amis de l'euro, ils sont plus nombreux qu'ils ne l'étaient à l'époque, sommes pourtant incapables d'expliquer à nos concitoyens les vertus et les qualités de l'euro, parce que nous n'arrivons pas à leur faire comprendre dans quelle situation nous serions si l'euro n'existait pas. Si nous étions avec seize ou dix-sept monnaies nationales pour affronter les tigres de la finance internationale, pour surmonter les difficultés, faute d'ajustement économique suffisant qui reste, nous serions, pour de longues années, la proie des marchés financiers. Nous le sommes un peu aujourd'hui, mais nous avons les moyens – je pense que nous les aurons, je l'espère – pour mieux nous armer contre les attaques dont nous faisons l'objet. Attaques qui sont dues à la spéculation, mais qui sont aussi

dues au fait que de nombreux gouvernements n'ont pas fait leurs devoirs à domicile – *Hausaufgaben*, comme on dit dans une langue plus évoluée.

Mais le fait que les États membres de la zone euro se soient largement endettés est largement dû à la crise financière et économique. En 2008 et 2009, Lehman Brothers und die Folgen, tous les gourous de la planète entière, y compris moi-même, qui ne suis pas gourou, nous ont expliqué qu'il faudrait que nous remplacions la faiblesse de la demande privée par une demande publique revigorée par des moyens budgétaires et donc étatiques, et donc publics. Alors, nous avons connu une spirale de déficits et d'endettements. Tout le monde nous disait qu'il fallait le faire et lorsque nous l'avons fait, tout le monde nous disait: «Ah, maintenant vous devez reconsolider vos finances publiques!» Il est vrai qu'en deux années nous avons perdu les résultats de dix, quinze années de consolidation budgétaire. Lorsque nous avons commencé à retirer les stimuli fiscaux du circuit économique, les mêmes gourous nous disaient: «Ah, ça vous ne pouvez pas faire, vous êtes en train de casser la reprise économique!» C'est là où nous sommes, devant plusieurs orientations qu'il faut avoir. Pour moi, l'affaire paraît évidente, la consolidation budgétaire est nécessaire. Il n'y aura pas de croissance en Europe si nous n'arrivons pas à reconsolider, et partout, nos finances publiques. Nous n'arriverons pas à faire de l'Europe un continent de croissance si nous n'assistons pas, en les appuyant, les pays dits faibles, qui ont d'énormes problèmes qui sont largement dus à leurs fautes, mais qui sont aussi la résultante et la conséquence de la crise économique et financière.

Si Pierre Werner avait vu tout ça, il aurait aimé les difficultés qui sont actuellement les nôtres, parce qu'il aurait su que les difficultés auraient été autrement plus grandes et moins maîtrisables si on n'avait pas mis en place l'euro! Ce fut pour moi un énorme privilège, ensemble avec Jacques Santer, de pouvoir accompagner Pierre Werner sur une bonne partie de ses itinéraires européens et luxembourgeois. Merci.

[Marianne Backes] Monsieur le Premier ministre, merci infiniment pour votre passionnant exposé qui nous rappelle que la situation actuelle, en matière d'intégration économique et monétaire, est le fruit d'une longue évolution.

Et que revenir sur cette évolution, revenir aux sources, comme c'est le cas avec le plan Werner, est toujours riche d'enseignements, non seulement pour comprendre le présent, mais aussi pour se projeter à nouveau dans le futur.

58





### Comité de patronage du projet « Pierre Werner et l'Europe »

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Juncker

- Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, président de l'Eurogroupe
- 2. Monsieur Vassilios Skouris, président de la Cour de justice de l'Union européenne
- 3. Monsieur Vitor Manuel da Silva Caldeira, président de la Cour des comptes européenne
- 4. Monsieur Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne
- 5. Monsieur Philippe Maystadt, président de la Banque européenne d'investissement
- Monsieur Luc Frieden, ministre des Finances, membre fondateur de la Fondation Pierre Werner
- 7. Monsieur Jacques Santer, ministre d'État honoraire, ancien président de la Commission européenne, membre fondateur de la Fondation Pierre Werner
- 8. Monsieur Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, président-fondateur de « Notre Europe »
- 9. Monsieur Yves Mersch, président de la Banque centrale du Luxembourg
- Monsieur Hans Tietmeyer, ancien président de la Bundesbank, ancien membre du «comité Werner»
- 11. Madame Martine Reicherts, directrice générale de l'Office des publications officielles de l'Union européenne
- 12. Monsieur Jean-Jacques Kasel, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne
- 13. Monsieur Rolf Tarrach, recteur de l'Université du Luxembourg
- 14. Monsieur René Steichen, président du Conseil d'administration de la Société Européenne des Satellites
- 15. Monsieur Charles-Ferdinand Nothomb, ministre d'État de Belgique, président du Cercle européen Perspectives et réalités frontalières (Cercle Pierre Werner)
- 16. Monsieur Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, président du conseil d'administration de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises
- 17. Monsieur Edmond Israel (†), président honoraire de Clearstream International
- 18. Monsieur Michel Maquil, président du Comité de direction de la Bourse de Luxembourg
- 19. Monsieur Jean-Claude Finck, directeur général et président du Comité de direction de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg

- 20. Monsieur Frank Wagener, administrateur délégué et président du Comité de direction de Dexia Banque Internationale à Luxembourg
- 21. Monsieur Carlo Thill, président du Comité de direction de BGL BNP Paribas
- 22. Monsieur Pierre Ahlborn, administrateur délégué et président du Comité de direction de la Banque de Luxembourg
- 23. Monsieur Claude Kremer, président de l'Association of the Luxembourg Fund Industry
- 24. Monsieur Gaston Stein, bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg
- 25. Monsieur Paul Hammelmann, Président du Comité de Direction de la Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg
- 26. Monsieur Paul-Michael Schonenberg, président de l'American Chamber of Commerce Luxembourg
- 27. Monsieur Charles Ruppert, président de la Fondation Pierre Werner
- 28. Monsieur Lucien Emringer, président du Conseil d'administration du CVCE
- 29. Monsieur Thomas Cranfield, ancien directeur général de l'Office des publications officielles de l'Union européenne



60

#### Échos de la manifestation dans les médias

Service information et presse, «Jean-Claude Juncker à la conférence du CVCE: "Werner aurait aimé les difficultés d'aujourd'hui puisqu'il aurait su qu'elles auraient été beaucoup plus graves sans la création de l'euro " » 27 janvier 2011. http://www.gouvernement.lu/salle\_presse/actualite/2011/01-janvier/27-juncker-cvce/

Service information et presse, «Interview CVCE: Jean-Claude Juncker au sujet du rapport Werner et de l'Union économique et monétaire », 27 janvier 2011. http://www.gouvernement.lu/salle\_presse/interviews/2011/01-janvier/27-juncker/index.html

Delphine Dard, «Les leçons de Pierre Werner», dans Le Quotidien, 28 janvier 2011.

Dhiraj Sabharwal, «Ein Job für die Forschung», dans Tageblatt, 28 janvier 2011.

Laetitia Kimmel, «L'euro est une idée luxembourgeoise, celle de Pierre Werner», dans News352, 28 janvier 2011.

« Plaidoyer pour l'euro », dans PaperJam.lu, 28 janvier, 2011.

«Avec le CVCE, Elena Rodica Danescu et Jean-Claude Juncker ont fait revivre l'oeuvre de Pierre Werner et l'aventure de l'union économique et monétaire », sur www. europaforum.lu, 29 janvier 2011.

Diane Lecorsais, «Ein Weg mit Hindernissen. Jean-Claude Juncker blickt auf Krisen und Erfolge der Euro-Entstehung», dans *Luxemburger Wort*, 29 janvier 2011.

«Des difficultés plus graves sans l'euro», dans Lëtzebuerger Journal, 29-30 janvier 2011.

«40 years ago, Pierre Werner invented the euro», dans Flydoscope, hiver 2010-2011.

Fabrice Barbian, «Pierre Werner et l'Europe – projet de recherche», dans *Le Jeudi*, 3 février 2011.

Stephen Evans, «Pierre Werner by his spiritual heir», dans Business Review, février 2011.

Rosemarie Carotti, «Le projet de recherche Pierre Werner et l'Europe. Présentation publique du projet par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe le 27 janvier 2011 à l'occasion d'une conférence de M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe», dans *Journal de la Cour des comptes européenne*, mars 2011.

Jean-Michel Gaudron, «Aux sources de l'euro», dans PaperJam, mars 2011.





Le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) est un centre de recherche et de documentation luxembourgeois sur le processus de la construction européenne, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il a pour mission la création, la diffusion et le partage de connaissances dans un environnement numérique innovant.

Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) Château de Sanem L-4992 Sanem G.-D. Luxembourg Tél. +352 59 59 20-1 Fax. +352 59 59 20-555 cvce@cvce.lu www.cvce.lu



«L'usage progressif de l'unité de compte européenne d'abord, l'émission des signes monétaires communs ensuite, rendront les Européens conscients de leur commune destinée ».

Pierre Werner, discours du 28 janvier 1972

«C'était Pierre Werner qui avait, dans son rapport, souligné l'absolue nécessité qu'il y avait de coordonner les politiques économiques des États membres et de la zone monétaire et de rapprocher, pour les aplanir, les divergences, notamment de compétitivité, qu'il pouvait y avoir entre les sous-économies de l'économie globale de ce qui allait devenir la zone euro ».

Jean-Claude Juncker, conférence du 27 janvier 2011

ISBN 978-99959-708-0-2

www.cvce.lu

